



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

Rapport d'activité 2014

Volume 2

**Institut National de la statistique et
des études économiques (Luxembourg)
STATEC**

Mars 2015

TABLE DES MATIERES

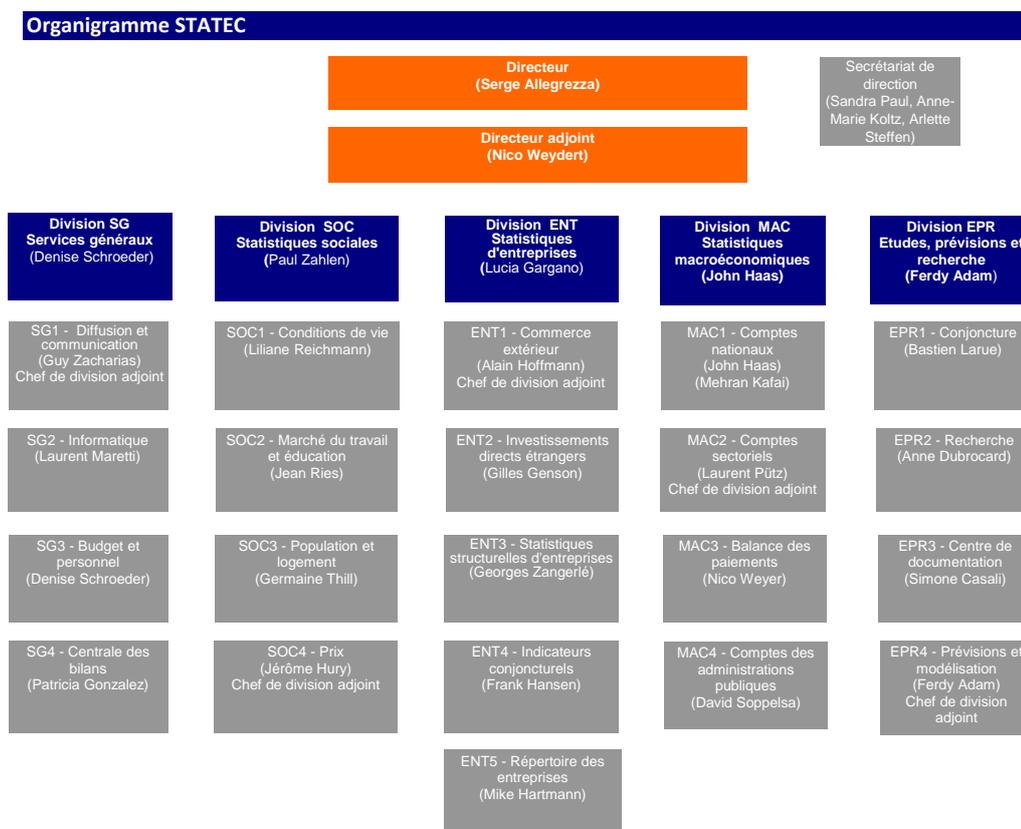
1. Division SG – Services généraux	6
1.1. Unité SG1: Diffusion et Communication	6
1.1.1. Publications	6
1.1.2. Internet	7
1.1.3. Grande Région	9
1.1.4. Special Data Dissemination Standard (FMI)	10
1.1.5. Mesures de communication	10
1.2. Unité SG2: Informatique	11
1.2.1. La simplification administrative	11
1.2.2. L'augmentation de l'efficacité de notre système d'information	12
1.2.3. La rationalisation de notre infrastructure informatique	12
1.2.4. La sécurité informatique	12
1.3. Unité SG3: Budget-Personnel	13
1.3.1. Budget des recettes et des dépenses	13
1.3.1.1. Budget des recettes	13
1.3.1.2. Budget des dépenses	14
1.3.2. Personnel	14
1.3.3. Gestion du Personnel et du STATEC	14
1.3.4. Qualité	14
1.4. Unité SG4: Centrale des bilans	15
1.4.1. L'infrastructure informatique	15
1.4.2. Règlement grand-ducal d'accès aux données	16
1.4.3. Gestion des accès	16
1.4.4. Helpdesk	16
1.4.5. L'espace "Centrale des bilans" sur le portail des statistiques	16
1.4.6. La collaboration interne	17
1.4.7. CNC – Commission des Normes Comptables	17
1.4.8. ECCBSO - European Central Committee of Balance Sheet Data Offices	18
2. Division SOC – Statistiques sociales	19
2.1. Unité SOC1: Conditions de vie	19
2.1.1. Enquête permanente sur le budget des ménages	19
2.1.2. Statistiques européennes sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC)	19
2.1.3. Enquête sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication par les ménages et les particuliers des TIC par les ménages et les particuliers	19
2.1.4. Enquête communautaire sur le volume du tourisme et le comportement de voyage des résidents	19
2.1.5. Statistiques sur les accidents de la circulation routière	19
2.1.6. Statistiques sur les crimes et délits	20
2.1.7. Enquête sur l'emploi du temps	20
2.1.8. Etablissement d'un panier de consommation minimal	20
2.1.9. Publications	20
2.2. Unité SOC 2: Marché du travail et éducation	21
2.2.1. Enquête sur les forces de travail	21
2.2.2. Enquête sur le coût de la main d'œuvre 2012	21
2.2.3. Indice trimestriel du coût de la main-d'œuvre	21
2.2.4. Statistiques d'emplois vacants	21
2.2.5. Statnews sur l'emploi salarié	22
2.2.6. Chômage et emploi par commune	22
2.2.7. Statistiques sur les systèmes d'éducation et de formation professionnelle	22
2.2.8. Comité de l'emploi de la commission européenne	22
2.2.9. Réseau RETEL	22
2.2.10. Projet conventions collectives	22
2.2.11. Publications 2014	22

2.3. Unité SOC3: Population et logement	23
2.3.1. RP2011 et avenir des recensements de la population	23
2.3.2. Etat civil	23
2.3.3. Statistiques sur la migration et la protection internationale	24
2.3.4. Acquisitions de la nationalité luxembourgeoise	24
2.3.5. Projections de population	24
2.3.6. Registre des Bâtiments et des Logements (RBL)	24
2.3.7. Statistiques des bâtiments achevés	25
2.3.8. Statistiques des transformations et les démolitions des bâtiments	25
2.3.9. Plan directeur sectoriel Lycées (PDSL)	25
2.3.10. Publications	25
2.4. Unité SOC4: Statistiques de prix	26
2.4.1. Indice des prix à la consommation et échelle mobile des salaires	26
2.4.2. Enquêtes de prix communautaires dans le cadre de l'établissement des parités de pouvoir d'achat (PPA)	27
2.4.3. Prix des logements et de la construction	27
2.4.4. Enquête pilote sur les loyers	28
2.4.5. Groupe de travail technique "Coordination des statistiques de l'immobilier, du logement et de l'habitat"	28
2.4.6. Prix à la production	28
2.4.7. Publications et autres contributions	29
3. Division ENT – Statistiques d'entreprises	30
3.1. Unité ENT1: Commerce extérieur	30
3.1.1. Refonte du système de collecte Intrastat	30
3.1.2. Migration du IDEP.NET vers IDEP.WEB	30
3.1.3. Mise en production d'un nouvel outil de gestion de l'enquête Intrastat	31
3.2. Unité ENT2: Investissements directs étrangers	31
3.2.1. Collecte et stockage des données	31
3.2.2. Analyse et compilation des résultats	31
3.2.3. Production des statistiques	32
3.3. Unité ENT3: Statistiques structurelles d'entreprises	32
3.3.1. 83% des entreprises au Luxembourg ont une activité économique marchande non financière	32
3.3.2. Les enquêtes sur la R&D et l'innovation ainsi que sur l'usage des TIC par les entreprises ont été rapatriées avec beaucoup de difficultés	33
3.3.3. Changement du mode de collecte des statistiques sur la R&D et l'innovation à partir de l'enquête 2012	33
3.4. Unité ENT4: Indicateurs conjoncturels, transports, tourisme	33
3.4.1. Statistiques mensuelles de l'activité – modernisation du processus de production et de collecte	33
3.4.2. Statistiques sur les transports routiers de marchandises – objectif de réduire la charge administrative	34
3.4.3. Statistiques sur l'hébergement touristique – qualité des données brutes	34
3.5. Unité ENT5: Répertoire des entreprises	35
3.5.1. Classement des entreprises par code NACE/secteur institutionnel	35
3.5.2. Démographie des entreprises	35
3.5.3. Registre européen des groupes multinationaux d'entreprises	36
3.5.4. Registre national des groupes d'entreprises	36
4. Division MAC – Statistiques macroéconomiques	37
Introduction	37
Evaluation des objectifs communs de la division MAC	40
4.1. Unité MAC1: Comptes nationaux	41
4.1.1. Évaluation des objectifs opérationnels 2014	41
4.1.1.1. Révision statistique 2000-2012 et le passage au SEC 2010	41

4.1.1.2.	Statistiques de l'énergie, de l'environnement et des comptes de l'environnement	42
4.1.1.2.1.	Statistiques de l'énergie	42
4.1.1.2.2.	Statistiques de l'environnement	43
4.1.1.2.3.	Comptes économiques de l'environnement	43
4.1.1.3.	Travaux courants et ad-hoc	44
4.2.	Unité MAC2: Comptes sectoriels	47
4.2.1.	Évaluation des objectifs opérationnels 2014	47
4.2.1.1.	Grande révision des comptes et introduction du SEC 2010	47
4.2.1.2.	Elaboration des comptes sectoriels non financiers	47
4.2.1.3.	Elaboration des comptes financiers	48
4.2.1.4.	Notification RNB: nouvel outil	49
4.2.1.5.	Poursuite des travaux de mise en cohérence entre la Balance des paiements (BDP) et la Comptabilité nationale (CN) -> objectifs communs MAC1, MAC2 et MAC3	49
4.2.1.6.	Elaboration de Comptes sectoriels trimestriels	50
4.2.2.	Travaux courants	50
4.2.2.1.	Publication des comptes nationaux annuels et trimestriels SEC95	50
4.2.2.2.	Comptes financiers	51
4.3.	Unité MAC3: Balance des paiements	51
4.3.1.	Introduction du Manuel de la balance des paiements, sixième version (MBP6)	51
4.3.2.	Enquête concernant les échanges internationaux de services	52
4.3.3.	Autres enquêtes	53
4.3.3.1.	Enquête trimestrielle des crédits commerciaux	53
4.3.3.2.	Enquête annuelle auprès des organisations internationales	53
4.3.4.	Poursuite des travaux de mise en cohérence BDP – Comptabilité nationale (CN)	53
4.3.5.	Groupes de travail internationaux	53
4.3.6.	Personnel	54
4.4.	Unité MAC4: Comptes des administrations publiques	54
4.4.1.	Évaluation des objectifs stratégiques 2014	54
4.4.1.1.	Comptes des administrations publiques	54
4.4.2.	Autres travaux non directement repris dans les objectifs stratégiques	55
4.4.2.1.	Travaux courants	55
4.4.3.	Travaux de l'unité MAC4	55
4.4.4.	Évaluation des travaux courants	56
4.4.4.1.	Publication des comptes des administrations publiques SEC 2010	56
4.4.4.2.	Production des comptes des administrations publiques SEC 2010	56
4.4.5.	Procédures de contrôle, audits externes	57
4.4.5.1.	Visite de dialogue EDP	57
5.	Division EPR – Etudes, prévisions et recherche	58
5.1.	Unité EPR1: Conjoncture	58
5.2.	Unité EPR2: Recherche	58
5.2.1.	Croissance et productivité	58
5.2.2.	Innovation et performance	59
5.2.3.	Entrepreneuriat	59
5.2.4.	Économie sociale	60
5.2.5.	Publications et séminaires	61
5.2.6.	Publications	61
5.2.6.	Présentations externe	62
5.3.	Unité EPR3: CEDES (Centre de documentation économique et statistique)	62
5.4.	Unité EPR4: Prévision et modélisation	63

Institut national de la statistique et des études économiques (Luxembourg) STATEC

Organigramme* (1.12.2014)



* Cet organigramme sera modifié début 2015

1. Division SG – Services généraux

1.1. Unité SG1: Diffusion et Communication

En 2014 le STATEC a investi davantage dans la visualisation et dans la communication électronique. La tendance va nettement vers les publications digitales et la consultation sur le web au détriment des ouvrages imprimés. Des travaux ont été menés pour publier en 2015 des applications interactives pour tablettes et smartphones, une série d'infographies ainsi qu'un outil de visualisation interactif avec les résultats du recensement de la population de 2011. La publication imprimée n'est pourtant pas abandonnée mais il y a réorientation envers des ouvrages moins techniques, destinés à un public plus large.

1.1.1. Publications

En général, la demande pour les publications imprimées recule constamment. Les tirages pour toutes les séries, sauf le Luxembourg en chiffres, ont dû être baissés en 2014.

Deux **cahiers économiques** ont été publiés en 2014 (N° 117 Rapport travail et cohésion sociale 2014 et N° 118 Dynamiques des entreprises du Luxembourg, compétitivité de la nation).

Dans la série du **Bulletin** un numéro est sorti en 2014 (Les statistiques structurelles de l'économie marchande non financière de 2005 à 2011).

Dans la série "**Économie et statistiques**", 9 numéros ont été publiés. Ils peuvent être téléchargés du Portail des statistiques et sont imprimés et reliés sur demande seulement.

Le **Luxembourg en chiffres** reste la publication statistique la plus répandue avec un tirage de 30 000 exemplaires. L'édition 2014 est parue début septembre 2014. Une version personnalisée a été réalisée pour Luxembourg for business.

Dans la série **REGARDS**, 30 numéros sont parus.

Deux ouvrages sur le **Recensement de la population 2011** sont sortis en 2014, en collaboration avec l'Université du Luxembourg et les Éditions St. Paul (La société luxembourgeoise dans le miroir du recensement de la population et es communes et les cantons du Luxembourg dans le miroir du recensement de la population).

Le premier numéro d'une nouvelle publication semestrielle "Le logement en chiffres", édité en coopération avec l'Observatoire de l'habitat, est paru le 7 octobre 2014.

Notons encore la parution de deux Notes de conjoncture, du Répertoire des entreprises 2014, de 12 éditions du Conjoncture Flash et des Indicateurs rapides.

Le **catalogue des publications** est paru en novembre 2014.

1.1.2. Internet

En 2014, le nombre de consultations du Portail des statistiques a continué d'augmenter pour approcher une moyenne mensuelle de 71 000 visites (60 000 en 2013).

Consultation de pages du Portail des statistiques 2014

	x1000
1. Actualités – Économie et finances – comptes nationaux et finances publiques	1 000
2. Repères bibliographiques concernant l'évolution économique et sociale au Luxembourg	353
3. Calendrier de diffusion	123
4. Statec.lu	86
5. Tableau indicateurs SDDS	65
6. Note de conjoncture, série	46
7. Indicateurs rapides, collection	23
8. Contact, version anglaise	21
9. Luxembourg en chiffres	17
10. Répertoire des entreprises, systématique	16

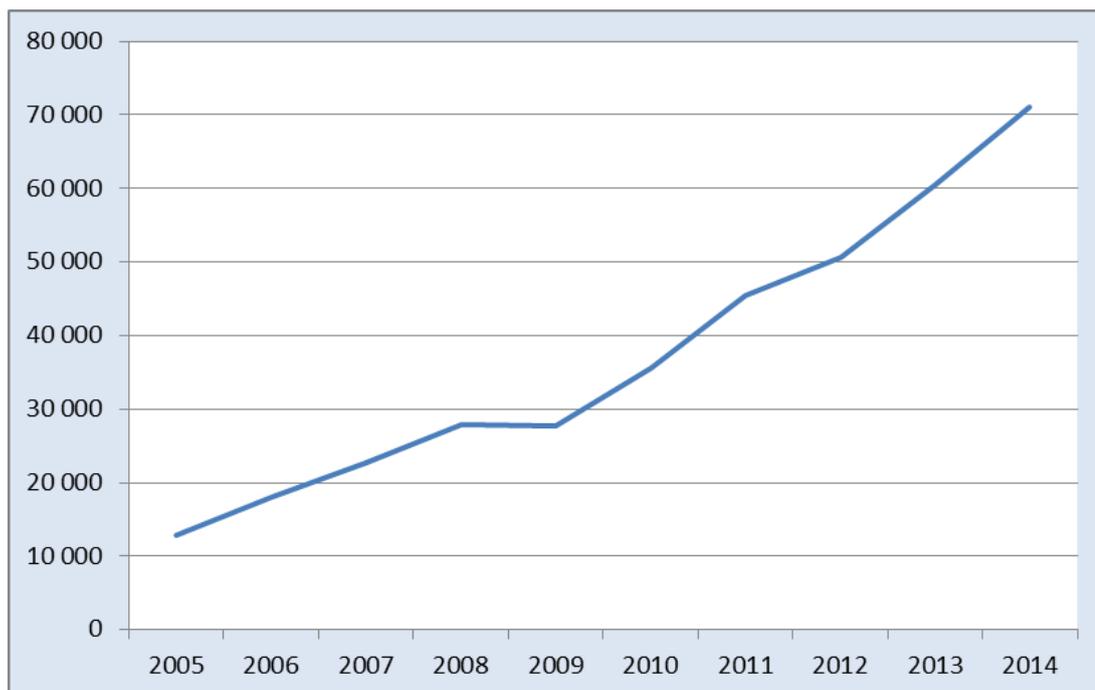
Consultation de tableaux statistiques 2014

	x1000
1. Indice des prix à la consommation IPCN	167
2. Indices de l'activité industrielle	152
3. Commerce extérieur par produits et pays	102
4. Indices des prix à la production des produits industriels	86
5. Véhicules à moteur, nouvelles immatriculations	84
6. Enquêtes de conjoncture, construction	73
7. Indice des prix à la consommation harmonisé IPCH	65
8. Central Government Operations, tableau pour le Fonds monétaire international	57
9. Balance courante du Luxembourg	52
10. Emploi et chômage par mois	40

Téléchargement de publications PDF 2014

	x1000
1. Luxembourg in Zahlen 2014	17.0
2. Répertoire des entreprises 2014, systématique	16.5
3. Répertoire des entreprises 2014, alphabétique	14.0
4. Luxembourg en chiffres 2014	11.0
5. Note de l'observatoire de l'habitat: offres et prix annoncés à la vente des logements, 2012	4.6
6. Luxembourg in figures 2014	4.6
7. Éco&stat: Factor Allocation and Firm Level Productivity	4.1
8. Notice explicative Intrastat 2014	3.3
9. Bulletin 2-2010: Nuptialité et divortialité au Luxembourg (1994-2008)	2.7
10. Principaux employeurs	2.6

Visites du Portail des statistiques (moyenne annuelle)



L'espace presse compte actuellement 182 abonnés (+20). La newsletter du STATEC est abonnée par 872 personnes.

Web-vidéo

Six vidéos ont été tournées sur les conférences de presse tenues par le STATEC.

Les vidéos sont accessibles sur le Portail des statistiques qui pointe vers la page Vimeo du STATEC. Les vidéos sont également disponibles sur le site Facebook et le compte Twitter du STATEC.

Nombre de vues des vidéos 2014

1. La population luxembourgeoise dans le miroir du RP2011	150
2. Qui est pauvre au Luxembourg	146
3. Dynamique des entreprises	134
4. Rapport travail et cohésion sociale	119
5. Note de conjoncture 1-2014	109
6. Note de conjoncture 2-2014	94

vimeo Me Videos Create Watch Tools Upload

STATEC Luxembourg PLUS
Joined 2 years ago 📍 Luxembourg city

15 Videos 0 Likes 0 Following 0 Groups 2 Channels 0 Albums

STATEC Luxembourg

Settings

Le STATEC est l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques du Grand-Duché du Luxembourg.
statec.lu Hotline Infos: +352-247-84219
Ses missions consistent à fournir aux décideurs publics et privés ainsi qu'aux citoyens un service public d'information statistique de haute qualité. Le STATEC

Recently Uploaded + See all 15 videos

Note de conjoncture 2-2014: Un climat conj...
2 months ago

Dynamique de l'entreprise, compétitivité de...
2 months ago

Rapport Travail et Cohésion sociale 2014
3 months ago

Qui est pauvre au Luxembourg?
3 months ago

Webtools pour le recensement de la population 2011

S'inspirant du modèle australien (Spotlight de l'ABS), la préparation d'une animation interactive sur les résultats du RP2011 est en préparation et devrait sortir début 2015.

1.1.3. Grande Région

L'outil de gestion du **Portail statistique** de la Grande Région, géré par l'unité "Diffusion et communication", est devenu obsolète, mais les 5 offices statistiques concernés n'ont pas pu se mettre d'accord sur le financement d'une refonte.

Le service informatique du STATEC a entrepris certains travaux de réparation pour que le système de gestion de contenu puisse assurer ses fonctions de base.

Actuellement des travaux sont menés au STATEC pour reprogrammer le Portail avec PC-Axis et Joomla. Ces travaux devraient aboutir en 2015.

Une nouvelle édition de la brochure "Statistiques en bref" a été présentée à l'occasion du sommet de la Grande Région le 4 décembre 2014 à Mayence.

Un autre projet, qui aurait dû être abordé fin 2014, est la mise à jour des métadonnées sur le portail statistique. Ce projet a été reporté en 2015.

Une personne de l'unité "Diffusion et Communication" participe aux travaux préparatoires des éditions de l'**atlas transfrontalier** sous la régie de la direction régionale de l'INSEE Nord-

Pas-de-Calais. Le tome III (territoire et environnement) est en préparation et devrait sortir en 2015.



Réunion des directeurs des offices statistiques de la Grande Région le 13 mai 2014 à Sarrebruck

1.1.4. Special Data Dissemination Standard (FMI)

L'unité "Diffusion et Communication" assure la diffusion des indicateurs SDDS du Fonds Monétaire International. Les rapports du FMI ont tous été positifs.

Des travaux sont en préparation afin que le Luxembourg puisse adhérer à l'extension du programme SDDS, à savoir "SDDS plus".

1.1.5 Mesures de communication

Communiqués de presse	49
Conférences de presse organisées par le STATEC	La population luxembourgeoise dans le miroir du RP2011, 27/02/2014
	Note de conjoncture n° 1-2013, 27/05/2014
	Travail et cohésion sociale au Luxembourg Rapport 2013, 13/10/2014
	Dynamique des entreprises, 20/11/2014
	Note de conjoncture n° 2-2014, 26/11/2014
Conférences et colloques divers	participation, présence, mise à disposition de publications
Foire de l'étudiant	13-14/11/2014
Foire du livre à Walferdange	14-16/11/2014



Stand du STATEC à la foire de l'étudiant

1.2. Unité SG2: Informatique

L'activité de l'équipe informatique s'est focalisée sur quatre grands thèmes durant l'année 2014:

- La simplification administrative
- L'augmentation de l'efficacité de notre système d'information
- La rationalisation de notre infrastructure informatique
- La sécurité informatique

1.2.1. La simplification administrative

Un nouvel outil de création de formulaires électroniques a été mis en production à la fin de l'année 2014. Celui-ci permet la création de questionnaires plus complexes avec une rapidité de conception accrue. Un autre avantage est la possibilité d'interfacer les questionnaires avec des bases de données. Cette fonctionnalité apporte un pré-remplissage automatique, simplifiant ainsi la saisie pour le répondant. La première enquête mise en ligne avec cette technologie a été l'enquête sur la recherche et le développement dans le secteur public.

L'unité informatique a concentré ses efforts sur la mise à disposition de bases de données intégrées combinant sources administratives et données historiques issues d'enquêtes. Cette approche permet de consolider plus efficacement toutes les informations disponibles

dans nos systèmes; évitant ainsi de devoir recourir à des questions récurrentes dans les enquêtes. Cette démarche est la plus avancée dans la division des statistiques d'entreprises.

1.2.2. L'augmentation de l'efficacité de notre système d'information

Afin d'augmenter l'efficacité de notre système d'information, une démarche de simplification et de standardisation des environnements de reporting a été engagée. Les statisticiens disposent ainsi d'interfaces permettant d'extraire et d'analyser plus efficacement les données stockées dans nos Datamarts. Ces environnements de reporting ont été complétés par des applications de contrôle de qualité et de correction des erreurs détectées. On peut citer comme exemples: la Centrale des bilans, les statistiques du commerce extérieur et les statistiques structurelles d'entreprises.

De nombreux processus d'importation et de transformation de données ont aussi été reprogrammés durant l'année 2014. Le but de ces travaux était d'automatiser au maximum les chaînes de traitement afin de mettre plus rapidement les données à la disposition des analystes. Une approche identique a été appliquée aux procédures de suivi des enquêtes et de gestion des rappels afin d'en augmenter l'efficacité et de minimiser les interventions manuelles.

Une automatisation des opérations de maintenance de notre infrastructure informatique a été implémentée afin de dégager des ressources. Le but est de diminuer le temps passé par les équipes informatiques sur des problématiques purement techniques et de se concentrer sur le développement de solutions à destination des utilisateurs. Cette démarche a été appliquée à l'automatisation de la gestion du parc PCs pour les installations, les mises à jour et les procédures de sauvegarde et de restauration.

Toujours dans un souci d'efficacité, un outil d'indexation et de recherche a été mis à disposition des utilisateurs. Cet outil indexe l'ensemble des fichiers du STATEC, et l'interface d'interrogation respecte le niveau des permissions et des droits des utilisateurs; ceci dans le but de garantir la confidentialité des données.

1.2.3. La rationalisation de notre infrastructure informatique

Afin de maîtriser au mieux les coûts de notre infrastructure informatique, il a été décidé de privilégier dans la mesure du possible des technologies Open-source. De plus, certaines solutions informatiques commerciales ont été remplacées par des logiciels développés en interne. Ainsi par exemple, le logiciel d'encodage des questionnaires est progressivement remplacé. Toujours dans le cadre de mesures d'économie, il a été décidé de ramener le nombre des différents systèmes de gestion de bases de données de quatre à deux. De nombreuses migrations d'applications ont été menées en 2014 afin d'atteindre cet objectif.

1.2.4. La sécurité informatique

Un effort tout particulier est toujours porté sur le renforcement de la sécurité des données et de l'infrastructure. La sécurité informatique nécessite des moyens importants mais reste primordiale dans un contexte global de recrudescence des cyberattaques et des vols de données.

Afin d'accompagner le développement des applications internet mais aussi dans un souci d'économie, un nouveau firewall applicatif a été déployé au cours de l'année 2014. Ce

dispositif est primordial pour la protection des applications de collecte et de diffusion de toute tentative de vol d'information ou de compromission des systèmes.

La supervision de l'infrastructure du STATEC a aussi été perfectionnée et renforcée. Un système de centralisation et de corrélation des journaux générés par les équipements informatiques a été déployé. Cet outil permet de détecter et de corriger plus rapidement des dysfonctionnements ou incidents informatiques, mais aussi, de garder un historique des événements survenus sur les équipements.

D'autres renforcements ont été opérés en 2014 afin d'élever notre niveau de sécurité. On peut citer: une amélioration des procédures de mise à jour, de suivi et de cryptage des ordinateurs portables; une meilleure gestion des demandes d'autorisation; une amélioration des procédures de réplication des données critiques vers le centre de secours du STATEC.

1.3. Unité SG3: Budget-Personnel

1.3.1. Budget des recettes et des dépenses

1.3.1.1. Budget des recettes

Recettes des publications

Les recettes des publications du STATEC sont en baisse en raison de la politique de publication qui privilégie la diffusion gratuite via Internet.

Unité: EUR	
Ventes publications du STATEC par année budgétaire	
Année 2005	29 320
Année 2010	12 404
Année 2011	9 808
Année 2012	12 281
Année 2013	7 086
Année 2014	5 950

Recettes des subventions versées par la Commission européenne

Unité: EUR	
Recettes comptabilisées Trésorerie par année budgétaire	Montant
Année 2005	503 789
Année 2010	421 704
Année 2011	273 361
Année 2012	108 933
Année 2013 (prov.)	150 900
Année 2014 (prov.)	116 512

1.3.1.2. Budget des dépenses

Le tableau suivant renseigne sur l'évolution du budget des dépenses du STATEC.

Budget des dépenses du STATEC		
	Budget annuel en milliers d'EUR	Augmentation en%
Année 1970	553.6	
Année 1980	1 500.6	171.06
Année 1990	2 970.1	97.93
Année 2000	6 693.2	125.35
Année 2010	16 557.0	147.37
Année 2011 (y c. exécution RP 2011)	18 035.8	8.93
Année 2012 (y c. exploitation RP 2011)	18 132.0	0.53
Année 2013 (y c. exploitation RP 2011)	18 951.8	4.52
Année 2014	19 313.2	1.91

1.3.2. Personnel

Effectif en place et à recruter – situation 31 décembre 2014

STATUT – CARRIERE	Total	Femmes	Hommes
Effectif statut du fonctionnaire	93	40	53
Effectif statut de l'employé permanent et temporaire	68	41	27
Effectif auxiliaire et externe	27	7	20
ANEC – Agence de l'Economie de la Connaissance	10	4	6
TOTAL	198	92	106

L'effectif externe est largement affecté à des études particulières.

Le STATEC désire amplifier la recherche économique du STATEC en collaboration avec l'Agence pour la normalisation et l'économie de la connaissance et l'Observatoire de la compétitivité.

1.3.3. Gestion du Personnel et du STATEC

Le STATEC soutient une culture administrative mettant l'accent sur la personnalité, la compétence, l'engagement et la critique constructive. Le STATEC entend développer la communication, le dialogue et l'écoute dans un climat de respect mutuel. Le STATEC s'engage à accroître le savoir, le savoir-faire et le savoir-être en conciliant la performance et le bien-être au travail. Le STATEC favorise l'émergence des idées innovatrices, l'autonomie, la responsabilité individuelle et le travail en équipe.

1.3.4. Qualité

Le STATEC adhère à une politique de qualité conformément au "Code de bonnes pratiques de la statistique européenne". Ce Code est basé sur 15 principes de qualité. Le STATEC, tout comme les autres autorités statistiques nationales de l'UE, s'est engagé à respecter les principes du Code.

Le STATEC dispose d'une équipe de délégués à la qualité qui, ensemble avec la direction du STATEC, veille à ce que le STATEC respecte les principes du Code. En plus, Eurostat contrôle périodiquement la mise en application du Code à travers des évaluations par les pairs (Peer Review).

En 2014, les délégués à la qualité ont de nouveau assuré la diffusion des principes du Code de bonnes pratiques à travers l'organisation de cours de formation pour les besoins des agents du STATEC. Ils ont en outre participé aux réunions du groupe de travail "Qualité" d'Eurostat ainsi qu'à la conférence "European Conference on European Statistics, Q2014" à Vienne.

La majeure partie du travail des délégués à la qualité a consisté à préparer la Peer Review qui a lieu janvier 2015. Ils ont participé à des Workshops organisés par Eurostat concernant le déroulement de la Peer Review. Ensemble avec la direction du STATEC les délégués à la qualité ont répondu aux questionnaires d'auto-évaluation envoyés par Eurostat. Il s'agit de trois questionnaires distincts rassemblant des informations sur l'application du Code de bonnes pratiques au STATEC, sur la coopération et le degré d'intégration achevé par le ESS (European Statistical System), ainsi que sur le rôle coordinateur du STATEC au sein du système statistique national. En plus, il a été exigé qu'au moins deux autres autorités nationales produisant des statistiques européennes doivent participer à une version simplifiée de l'exercice d'évaluation. Dans ce contexte le STATEC a assuré un travail d'assistance à deux autorités nationales (Direction de la Santé et le Service d'Economie Rurale).

1.4. Unité SG4: Centrale des bilans

L'année 2014 se caractérise surtout par son volet d'analyse et de préparation des infrastructures (informatiques et en personnel), des textes légaux et des données pour une utilisation future et effective des informations comptables stockées dans les bases de données de la Centrale des bilans.

1.4.1. L'infrastructure informatique

L'infrastructure électronique pour la collecte des comptes annuels est hébergée auprès du Centre des technologies de l'information de l'Etat (CTIE). Il s'agit de la plateforme électronique de collecte des données financières (eCDF) et du site Internet du Registre de commerce et des sociétés du Luxembourg (RCSL). Le standard XML est utilisé pour la transmission des données. Les entreprises peuvent ainsi depuis le 1^{er} janvier 2012, soit télécharger les fichiers XML (pour celles disposant de logiciels informatiques approuvés par le CTIE), soit saisir leurs données comptables en ligne à l'aide de formulaires PDF. Le Comité de pilotage regroupant le CTIE, le ministère de la Justice, le RCS et le STATEC ont poursuivi leur collaboration tout au long de l'année 2014 afin d'assurer le bon fonctionnement du dépôt des comptes annuels.

L'infrastructure électronique **pour l'archivage et l'exploitation** des comptes annuels est hébergée auprès du STATEC. Le STATEC a mis en place deux bases de données: une base de données opérationnelle et une base de données décisionnelle. Ces bases de données permettent au STATEC d'assurer, d'une part, la mission qui lui est prescrit par l'article 76 de la loi modifiée du 19 décembre 2002 relative au Registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises (ci-après "loi modifiée de 2002")

– à savoir l'archivage et la conservation sur support informatique des comptes annuels structurés et du solde des comptes déposés au RCS (donc tous les formulaires "Bilan", "Compte de profits et pertes" et "Soldes des comptes d'après le Plan Comptable Normalisé (PCN)" préparés et validés via la plateforme eCDF). Et d'autre part la mission que le STATEC s'est donné lui-même par l'article 2 point 4 de sa loi cadre du 10 juillet 2011 portant organisation de l'Institut national de la statistique et des études économiques - à savoir d'établir et de gérer une "Centrale des bilans" constituée de données issues des comptes annuels des entreprises et d'en publier les informations.

1.4.2. Règlement grand-ducal d'accès aux données

Le STATEC a finalisé et déposé un avant-projet de règlement grand-ducal portant sur la question des modalités d'accès aux données issues des comptes annuels. Ces formalités seront fixées par un règlement grand-ducal d'exécution en application de l'article 77 de la loi modifiée de 2002. Ces travaux ont été poursuivis en 2014 et ont fait l'objet de discussions et des lettres officielles entre le ministère de la Justice, le RCS et le STATEC. Les différents acteurs se sont mis d'accord pour assurer une diffusion cohérente auprès du public des données provenant du RCS et de la Centrale des bilans. Le 19 novembre 2014 le projet de règlement grand-ducal déterminant les conditions d'accès du public et des administrations aux informations conservées par la Centrale des bilans et le tarif applicable a été adopté par le Conseil de gouvernement.

1.4.3. Gestion des accès

Fin 2014, la Centrale des bilans a pris les premiers contacts avec les administrations et établissements publics afin de dresser un inventaire des personnes pouvant accéder aux données comptables non publiques (dont le solde des comptes selon le PCN). Cet inventaire a été fait afin de limiter les accès aux données comptables "confidentielles" aux seules administrations de l'Etat et aux seuls établissements publics qui, dans le cadre de l'exercice de leurs attributions légales sont en droit de demander la présentation des documents comptables.

1.4.4. Helpdesk

Le STATEC a poursuivi la collaboration avec une firme externe afin de pouvoir mettre à disposition du public une assistance dans la mise en œuvre de la procédure de dépôt électronique des comptes annuels. La personne engagée est en charge de répondre à des demandes émanant des préparateurs de comptes annuels en matière de:

- remplissage des formulaires standardisés;
- interprétation et explication des règles de validation appliquées aux formulaires;
- assistance lors de la procédure de préparation et de validation des comptes annuels à travers la plateforme eCDF.

Elle est assistée par la responsable Centrale des bilans et le cas échéant par l'expert de la Commission des normes comptables (CNC).

1.4.5. L'espace "Centrale des bilans" sur le portail des statistiques

Le STATEC dispose depuis 2012 d'une page "FAQ" (Frequently Asked Questions – Foire Aux Questions) – disponible en langues française et anglaise – recensant toutes les questions qui parviennent au STATEC de la part des utilisateurs au sujet de la Centrale des bilans. Ces

pages sont régulièrement mises à jour afin de documenter les problématiques soulevées par les utilisateurs.

(FR: <http://www.statistiques.public.lu/fr/enquetes/espace-entreprises/centrale-bilans/index.html>

EN:<http://www.statistiques.public.lu/en/surveys/espace-entreprises/central-balance-sheet/index.html>).

1.4.6. La collaboration interne

La base de données de la Centrale des bilans est utilisée en interne et permet d'intégrer les données dans les différentes chaînes de production du STATEC. Ce partage de données en interne a permis à certaines unités du STATEC d'alléger différentes enquêtes réalisées auprès des entreprises luxembourgeoises (notamment l'Enquête structurelle sur les entreprises) et a permis d'avoir un premier aperçu sur la qualité des données soumises par les entreprises.

Cette analyse de la qualité a soulevé certaines faiblesses du système de collecte qui entraîne la nécessité d'une collaboration à un niveau interministériel. Les problématiques constatées sont soumises à discussion à différents intervenants ayant les compétences et autorités nécessaires à pouvoir les résoudre – à savoir au ministère de Justice, au RCS, au CTIE et à la CNC.

Cette analyse a également permis de soulever des lacunes dans le système d'archivage interne - la base de données telle qu'elle a été développée en début du projet ne correspondait pas tout à fait aux besoins des utilisateurs: des fonctionnalités et variables initialement non prévues dans la base de données (conversion de devises, redressements, NACE et chiffres sur l'emploi) ont été intégrées et affinées pendant l'année 2014. L'utilisation des données n'est pas encore optimale, mais les outils de consultation et de redressement des données de la Centrale des bilans sont disponibles et en voie d'amélioration.

1.4.7. CNC – Commission des Normes Comptables

Au cours de l'année 2014, le STATEC a participé aux travaux des différents groupes de travail de la Commission des normes comptables (CNC). La transposition de la directive 2013/34/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 relative aux états financiers annuels, aux états financiers consolidés et aux rapports y afférents de certaines formes d'entreprises est le sujet prioritaire à traiter par la CNC. Pratiquement il s'agit d'un exercice de longue haleine de refonte du droit comptable luxembourgeois. La Centrale des bilans a été sollicitée à contribuer activement aux groupes de travail 1 et 2:

- GT1 en charge d'analyse de projets légaux, d'élaboration d'une doctrine comptable – notamment à travers des notes, circulaires et Q&A.
Cf. <http://www.mj.public.lu/legislation/commerciale/index.html>
- GT 2 en charge de la définition, de l'établissement et du suivi du Plan Comptable Normalisé Luxembourgeois et des formulaires standardisés pour la collecte des données.

Dans le cadre des travaux de transposition de la directive en 2014, des nouveaux formulaires pour la collecte standardisée des comptes annuels ont été élaborés.

1.4.8. ECCBSO - European Central Committee of Balance Sheet Data Offices

Au niveau européen, le STATEC a poursuivi les travaux du Comité des Centrales des bilans européennes (ECCBSO). Ce comité a pour but de promouvoir un échange permanent des informations entre les Centrales de bilans des différents pays membres. Cet échange porte sur les méthodes de classification des entreprises, sur la collecte et le traitement des données et sur les solutions méthodologiques à appliquer aux analyses d'entreprises non financières.

Ce comité tient à jour une base de données commune pour l'échange de données financières et comptables dénommée BACH (Bank for the Accounts of Companies Harmonised). La Centrale des bilans du STATEC a participé dès 2012 aux travaux du groupe de travail BACH. A défaut d'un système de collecte et d'une base de données pleinement opérationnels, ce projet ne pourra valablement débiter qu'à partir de l'année 2015 (cf. point 5 ci-dessus).

2. Division SOC – Statistiques sociales

2.1. Unité SOC1: Conditions de vie

2.1.1. Enquête permanente sur le budget des ménages

Cette enquête consacrée aux dépenses des ménages fournit notamment des indications sur la structure de la consommation. Les résultats de la vague d'enquête 2011 - 2013, centrés sur 2012 ont été publiés en juillet 2014. Les modifications dues aux changements de la classification des fonctions de consommation des ménages (COICOP) ont été introduits dans les questionnaires.

2.1.2. Statistiques européennes sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC)

L'exploitation et la valorisation des données EU-SILC doit être poursuivie, notamment dans le cadre de la stratégie "Europe 2020" de réduction de la pauvreté. Les résultats de la vague 2013 de l'enquête ont été publiés au mois d'octobre 2014 dans le dernier rapport "Travail et Cohésion Sociale" du STATEC, sur le site Internet d'Eurostat et via le Portail des Statistiques du Grand-Duché.

Un groupe de travail commun a évalué le coût réel de l'enquête EU-SILC à partir d'une analyse détaillée des étapes du déroulement de l'enquête (les méthodes de collecte, de contrôle des données, de programmation, etc.). A terme, il s'agit d'améliorer la qualité de l'enquête et la transparence des méthodes et de la programmation. En outre, il s'agit de réduire les délais de publication des indicateurs. Les travaux pour l'établissement d'un cahier de charge pour lancer un marché public en 2015 ont commencé.

2.1.3. Enquête sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication par les ménages et les particuliers des TIC par les ménages et les particuliers

Les résultats de l'enquête communautaire sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication par les ménages et les particuliers de 2013 ont été présentés dans deux éditions de la série "Regards". Les micros données et les rapports ont été transmis à EUROSTAT dans les délais prévus. L'appel d'offre pour sélectionner une société pour mener l'enquête 2015 par téléphone a été préparé.

2.1.4. Enquête communautaire sur le volume du tourisme et le comportement de voyage des résidents

Les micros données et le rapport qualité ont été transmis à EUROSTAT dans les délais prévus. Les résultats de l'enquête de 2013 ont été présentés dans deux éditions de la série "Regards".

2.1.5. Statistiques sur les accidents de la circulation routière

Les données sur les accidents de la route de l'année 2013 ont été transmises à la Commission dans le format élaboré par les experts de CARE et de SafetyNet selon les recommandations du "Common Accident Data Set" (CADaS). Les chiffres de 2013 ont été présentés lors d'une conférence de presse au MDDI et ont été publiés sur le site du STATEC.

2.1.6. Statistiques sur les crimes et délits

Un workshop sur les statistiques de la criminalité a eu lieu en janvier.

Les résultats de l'enquête sécurité réalisée en 2013 ont été exploités par le STATEC, en collaboration avec l'Université de Luxembourg au travers de plusieurs "Regards".

2.1.7. Enquête sur l'emploi du temps

Une enquête, couplée avec l'enquête sur le budget des ménages (EBM) a été réalisée pendant toute l'année. Les travaux sur le terrain se termineront fin décembre. L'encodage des données est en cours. Cette enquête sera ensuite valorisée par le STATEC au travers de publications en 2015. Les données sur l'emploi du temps des individus ont une grande importance dans la mesure de la "qualité de vie".

2.1.8. Etablissement d'un panier de consommation minimal

Une étude qualitative et quantitative est réalisée pour établir un panier de consommation minimal. Après une phase de revue de littérature, de préparation méthodologique intensive et de prise de contact, une première série de données qualitatives a pu être recueillie. Le Luxembourg a rejoint le projet européen ImPRovE, dont le but est d'élaborer une méthodologie commune pour construire des budgets de référence transnationaux. Parallèlement, le Luxembourg s'est également engagé à participer à un autre projet européen, financé par la DG Emploi de la Commission européenne, portant sur la méthodologie des budgets de référence. Toutefois, il a été jugé que les objectifs d'ImPRovE et du projet de la DG Emploi ne correspondent pas tout à fait à ceux du projet luxembourgeois. En effet, un des buts du projet consiste également à chercher le contact avec les personnes en situation de précarité, et de relever les discours qui entourent les questions des inégalités sociales nationales. C'est pourquoi il a été proposé de combiner l'approche ImPRovE avec une étude qualitative, qui vise justement plus précisément à recueillir les vécus des personnes concernées par la précarité au Luxembourg.

Les travaux sur les différents paniers sont en cours et 3 focus groups dans le cadre de la participation dans le "Pilot project for the development of a common methodology on reference budgets in Europe".

2.1.9. Publications

L'unité "Conditions de vie" a rédigé/contribué aux publications suivantes:

Dans la série "Regards":

N° 01/2014 Regards sur l'utilisation des TIC par les résidants

N° 04/2014 Regards sur la redistribution socio-fiscale au Luxembourg

N° 07/2014 Regards sur l'e-gouvernement

N° 08/2014 Regards sur l'évaluation du travail de la police

N° 10/2014 Regards sur les avantages en nature des salariés en 2012

N° 11/2014 Regards sur les voyages de loisirs des résidents 2013

N° 12/2014 Regards sur la protection des logements privés et la vidéo-surveillance publique

N° 15/2014 Regards sur les cambriolages

N° 19/2014 Regards sur les répercussions émotionnelles ressenties par les victimes de délits

N° 20/2014 Regards sur les voyages d'affaires des résidants 2013

N° 21/2014 Regards sur la présence de drogue

N° 24/2014 Regards sur les dépenses alimentaires
N° 25/2014 Regards sur la violence
Dans la série "Cahiers économiques":
N° 117 Rapport travail et cohésion sociale 2014

2.2. Unité SOC 2: Marché du travail et éducation

2.2.1. Enquête sur les forces de travail

L'enquête sur les forces de travail (EFT) relative à l'année 2013 a été bouclée et la vague relative à l'année 2014 a été lancée. Les données trimestrielles et annuelles ont été transmises dans les délais fixés par le règlement (CE) n° 577/98. En outre, les rapports qualité trimestriels et annuels ont été établis et transmis à Eurostat.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, la collecte des données est réalisée par un sous-traitant. Ces travaux ont été réalisés conformément aux attentes du STATEC et la collaboration s'est déroulée de manière tout à fait satisfaisante.

Les règlements régissant l'EFT sont en train d'être retravaillés. Ces travaux sont suivis de très près afin de pouvoir anticiper et préparer les changements nécessaires. Un des changements à venir est la mise en place d'un panel rotatif infra-annuel. En janvier 2014 une étude pilote a été menée en vue de la mise en place du panel et en vue d'une collecte en mode mixte téléphone (CATI) et web (CAWI).

Comme le contrat avec le sous-traitant vient à son terme fin 2014, un appel d'offres a été lancé pour la période 2015-2017. Quatre offres ont été reçues et le marché a été adjugé au même sous-traitant.

2.2.2. Enquête sur le coût de la main d'œuvre 2012

L'enquête sur le coût de la main-d'œuvre relative à l'année 2012 a été clôturée. Les données et le rapport qualité ont été transmis dans les délais. Les résultats sont disséminés via le portail des statistiques et trois "Regards".

2.2.3. Indice trimestriel du coût de la main-d'œuvre

L'indice du coût de la main d'œuvre ("Labour Cost Index") a été produit et transmis dans les délais imposés par le règlement européen 450/2003. Un rapport qualité a été transmis pour le 31 août 2014, en respectant le délai imparti.

2.2.4. Statistiques d'emplois vacants

Les statistiques d'emplois vacants ("Job Vacancy Statistics") ont été produites trimestriellement conformément aux dispositions du règlement (CE) n° 453/2008. Les données ont été transmises dans les délais. Un rapport qualité a été rendu à Eurostat en août 2014.

2.2.5. Statnews sur l'emploi salarié

Le Statnews trimestriel sur l'emploi salarié a été publié le 15 mars, 15 juin, 15 septembre et le 15 décembre. Les séries avec les résultats détaillés sont publiées sur le portail des statistiques.

2.2.6. Chômage et emploi par commune

Les statistiques sur l'emploi et le chômage par commune relatives à l'année 2013 ont été produites et diffusées en mai 2014.

2.2.7. Statistiques sur les systèmes d'éducation et de formation professionnelle

L'unité SOC2 a participé à des réunions internationales organisées par Eurostat et par l'OCDE au sujet des statistiques de l'éducation. La collaboration avec le service statistique du Ministère de l'Education Nationale a été intensifiée.

2.2.8. Comité de l'emploi de la commission européenne

Un collaborateur de l'unité a participé aux travaux du groupe des indicateurs du comité de l'emploi (EMCO Indicators Group) de la commission européenne.

2.2.9. Réseau RETEL

L'unité a participé aux travaux du réseau RETEL, mais en place par le ministère du travail et de l'emploi. Les travaux ont porté sur la création d'un datawarehouse pour stocker et rendre accessibles des données administratives, et l'élaboration d'un tableau de bord sur l'emploi.

2.2.10. Projet conventions collectives

Le STATEC a lancé un projet portant sur la construction d'une base de données sur les conventions collectives. Cette base de données contiendra des informations quantitatives et qualitatives sur les conventions collectives en vigueur au Luxembourg. La base de données permettra également le calcul d'un indice des salaires conventionnés. Le projet est mené ensemble avec des chercheurs de l'équipe "Entreprises et organisation industrielle" du CEPS et financé par le RETEL.

2.2.11. Publications 2014

L'unité "Marché du travail et éducation" a rédigé/contribué aux publications suivantes:

Dans la série "Regards":

N°03/2014 Regards sur l'emploi des femmes

N°05/2014 Regards sur les accidents de travail et les problèmes de santé liés au travail

N°16/2014 Regards sur le niveau et la structure du coût de la main-d'œuvre

N°22/2014 Regards sur le coût de la main-d'œuvre au Luxembourg et en Europe

N°23/2014 Regards sur la durée de travail

Dans la série "Cahiers économiques":

N°117 Rapport travail et cohésion sociale 2014

2.3. Unité SOC3: Population et logement

2.3.1. RP2011 et avenir des recensements de la population

En 2014, les travaux relatifs au recensement de la population ont continué.

Le règlement 763/2008 du Parlement Européen et du Conseil imposait aux Etats membres de fournir, outre les hypercubes avec les résultats du recensement, des hypercubes "qualité" et des rapports qualité.

Les hypercubes "qualité", contenant des informations sur la confection des différentes variables, ont été établis ensemble avec l'unité informatique et mis à disposition de l'environnement Eurostat le 20 mars 2014.

Les Etats membres ont dû fournir à Eurostat deux rapports qualité. Le premier, identique pour tous les Etats membres, portait sur la conformité des définitions retenues et a été transmis en mars 2014. Le deuxième rapport, spécifique à chaque pays, demandait des clarifications sur la méthodologie utilisée et a été envoyé en juin 2014.

La collaboration avec l'Université du Luxembourg en vue de publier les résultats du RP2011 s'est poursuivie.

Les différents numéros de la série RP2011 – Premiers résultats ont été retravaillés et compilés dans un ouvrage intitulé "La société luxembourgeoise dans le miroir du recensement de la population" qui a été présenté à la presse le 27 février 2014, date de la parution.

Un deuxième ouvrage, contenant des chiffres-clés pour les cantons et les communes et portant comme titre "Les communes et les cantons du Luxembourg dans le miroir du recensement de la population" est paru en août 2014.

Le comité de pilotage composé de membres de l'unité de recherche INSIDE (Université de Luxembourg) et de la division SOC (STATEC), a poursuivi l'analyse des données du recensement de la population de 2011.

Un premier numéro de la série intitulée "RP Etudes" et qui porte sur l'utilisation des langues est en cours de finalisation et paraîtra dans les prochaines semaines.

En outre, l'unité SOC3 coopère avec l'Université de Luxembourg dans le cadre du "Jugendbericht 2015".

Un membre de l'unité SOC3 participe aux travaux de la task force "Future EU censuses of population and housing" dont la première s'est tenue en décembre 2014.

2.3.2. Etat civil

En ce qui concerne les statistiques démographiques les travaux courants ont eu lieu selon le calendrier prévu. Les données relatives à l'année 2013 ont été publiées au 1^{er} semestre 2014. Le problème rencontré lors des dernières années concernant la collecte des données sur les divorces auprès des deux tribunaux d'arrondissements de Luxembourg et de Diekirch a pu être résolu et les tableaux statistiques avec les données des années 2012 et 2013 ont pu être publiés en automne 2014.

Le Règlement 1260/2013 du Parlement européen et du Conseil relatif aux statistiques européennes sur la démographie a pour première année de référence l'année 2013. Comme le STATEC était déjà en mesure de fournir toutes les données requises par le règlement en question, données transmises précédemment dans le cadre d'un gentleman's agreement, l'entrée en vigueur dudit règlement n'a pas eu d'influence sur la confection des statistiques à fournir.

2.3.3. Statistiques sur la migration et la protection internationale

Les travaux entamés depuis 2008 en vue de l'amélioration de la qualité des données sur les migrations internationales ont été poursuivis.

La migration des personnes inscrites dans l'ancien Répertoire générale des personnes physiques (RGPP) dans le nouveau Registre national des personnes physiques (RNPP) au cours de l'année 2013, a posé certains problèmes au CTIE qui a dû modifier ses programmes informatiques en vue de fournir au STATEC un fichier avec les données des migrations relatives à l'année 2013.

La collaboration du STATEC au sein du EMN-NCP LU (European Migration Network – National Contact Point Luxembourg) a permis de contribuer à une amélioration des statistiques en matière de demandeurs d'asile et de réfugiés, également demandées dans le cadre de ce règlement. Néanmoins, certains problèmes persistent. Le 31 juillet 2014, Eurostat a contacté le STATEC pour signaler des problèmes de conformité pour quelques statistiques de l'immigration établies par la direction de l'immigration du ministère des affaires étrangères.

Le STATEC, après avoir contacté la Direction de l'immigration, a informé Eurostat que la probabilité de fournir les données manquantes des années antérieures est assez faible mais qu'à partir d'avril 2014 le Luxembourg sera en mesure de fournir les données requises.

2.3.4. Acquisitions de la nationalité luxembourgeoise

Le nombre d'acquisitions de la nationalité luxembourgeoise, qui après le ralentissement observé en 2011, a atteint avec 4.680 cas en 2012, un niveau jamais atteint auparavant s'est stabilisé en 2013.

4. 411 personnes ont obtenu la nationalité luxembourgeoise dont près de 42% étaient des non-résidents.

2.3.5. Projections de population

Les projections de population d'Eurostat, pour lesquelles le STATEC a activement collaboré dans le cadre de l'ageing working group sont sorties fin mars 2014 et elles ont été favorables pour le Luxembourg. Les projections socio-démographiques du STATEC établies en 2010 seront révisées en 2015 en prenant en compte, entre autre, les conclusions de l'ageing working group.

2.3.6. Registre des Bâtiments et des Logements (RBL)

La mise à jour du Registre des Bâtiments et des Logements (RBL), créé à partir des données du recensement général de la population, des logements et des bâtiments de 2011, s'est poursuivie en 2014.

Deux enquêtes menées par l'unité SOC3, l'enquête sur les bâtiments achevés et l'enquête sur les transformations et les démolitions des bâtiments sont à la base de cette actualisation.

- -L'ajout de nouvelles constructions se fait à partir de la statistique sur les bâtiments achevés;
- -La modification des caractéristiques des bâtiments et logements existants, ainsi que la désactivation des bâtiments démolis se font à partir de l'enquête des transformations et des démolitions des bâtiments.

2.3.7. Statistiques des bâtiments achevés

La publication des résultats relatifs à l'année de référence 2012 de l'enquête sur les bâtiments achevés s'est fait selon le calendrier prévu. Les tableaux de l'enquête qui a pour objet de recenser tous les bâtiments dont la construction a été achevée au cours d'une même année, peuvent être téléchargés à partir du portail des statistiques.

2.3.8. Statistiques des transformations et les démolitions des bâtiments

Cette nouvelle enquête, lancée en 2013 pour permettre la mise à jour du registre des bâtiments et des logements (RBL), a continué en 2014.

En 2014, quelques 1 800 questionnaires (reprenant les variables contenues dans le RBL) ont été adressés aux personnes ayant demandé une autorisation de transformation ou démolition de bâtiment. Avec plus de 70%, le taux de réponse de cette nouvelle enquête est très satisfaisant.

2.3.9. Plan directeur sectoriel Lycées (PDSL)

La collaboration de l'unité SOC3 au sein du groupe interministériel plan directeur sectoriel lycées, s'est poursuivie. En vue de la planification d'un lycée, l'unité SOC3 a fourni au ministère de l'éducation nationale, de l'enfance et de la jeunesse un fichier anonymisé reprenant certaines caractéristiques des jeunes âgés de 0 à 20 ans.

2.3.10. Publications

L'unité "Population et logement" a rédigé/contribué aux publications suivantes:

Le Statnews N° 16/2014 "Au 1^{er} janvier 2014 le Grand-Duché compte près de 550 000 habitants

La publication "La société luxembourgeoise dans le miroir du recensement de la population"

La publication "Les communes et les cantons du Luxembourg dans le miroir du recensement de la population"

Dans la série "Regards":

N° 06/2014 Regards sur les familles

N° 18/2014 Regards sur la mortalité

N° 30/2014 Regards sur les bâtiments achevés en 2012

Dans la série "Cahiers économiques":

N°117 Rapport travail et cohésion sociale 2014

2.4. Unité SOC4: Statistiques de prix

2.4.1. Indice des prix à la consommation et échelle mobile des salaires

La production régulière de l'indice des prix à la consommation a été assurée dans le respect du calendrier fixé. Ainsi, douze résultats mensuels ont été établis et publiés dans la série "indicateurs rapides". Chaque diffusion a été accompagnée d'un communiqué de presse. Conformément au règlement grand-ducal du 20 novembre 1999, la Commission de l'indice des prix à la consommation, présidée par le STATEC, s'est réunie avant chaque publication des résultats.

Les travaux d'actualisation du schéma de pondération qui se basent sur la dépense de consommation finale des ménages des comptes nationaux ont été entamés au mois d'octobre. Le règlement grand-ducal fixant la nouvelle pondération est à prendre sur avis du Conseil économique et social (CES). Le STATEC a présenté les résultats de l'exercice d'actualisation en date du 27 novembre 2014 au CES. Une réunion supplémentaire s'est tenue le 21 octobre 2014 où SOC4 a exposé sa stratégie d'implémentation de la nouvelle classification des fonctions de consommation des ménages (COICOP) à partir de 2016.

Actuellement, la nomenclature utilisée pour la transmission à Eurostat des indices des prix à la consommation est conforme à la version à quatre chiffres des Nations unies. En 2010 Eurostat a entamé des travaux d'harmonisation et a introduit un niveau de détail supplémentaire. Une stratégie d'implémentation de la nouvelle classification des fonctions de consommation des ménages (COICOP) a été mise en place à l'aide d'un expert international en statistiques de prix.

Ensuite, en s'inspirant de travaux déjà réalisés dans d'autres pays, les différentes méthodes permettant de calculer des séries indiciaires à partir des données de passage en caisse (scanner data) ont été testées. Les résultats de ces calculs expérimentaux ont été présentés lors d'un workshop Eurostat sur le sujet.

Le STATEC a aussi activement participé aux travaux d'une task force Eurostat dont les travaux consistent à établir des recommandations communautaires destinées à améliorer la qualité des indices de prix à la consommation sur des sujets bien précis. L'implémentation de ces recommandations est régulièrement auditée par Eurostat.

Au cours de 2014, le STATEC a commencé à implémenter les recommandations communautaires dans le domaine des services de télécommunication. A cette fin les différents opérateurs du marché ont été rencontrés, ces derniers ont accepté de collaborer et de fournir les données supplémentaires demandées par le STATEC pour permettre de se conformer aux recommandations en la matière. La nouvelle enquête sur les loyers (voir 1.4.4) permettra également de produire à l'avenir des séries indiciaires conformes avec les recommandations européennes.

Depuis quelque temps déjà, certains prix étaient manuellement relevés sur Internet pour les besoins de l'indice des prix à la consommation. En 2014, le STATEC a réussi à automatiser à l'aide du logiciel iMacro la collecte des prix sur certains sites internet. Ainsi, par exemple les prix pour les vols réguliers sont exclusivement collectés de manière automatique sur internet. Cette technique permet de relever plus de prix en moins de temps et représente un gain significatif de productivité.

En tant que fournisseur de données et expert en matière de prix à la consommation, le STATEC a participé aux travaux de l'Observatoire des prix et du Conseil de la Consommation auprès du Ministère de l'Économie.

2.4.2. Enquêtes de prix communautaires dans le cadre de l'établissement des parités de pouvoir d'achat (PPA)

En 2014, le STATEC a contribué aux enquêtes de prix réalisées dans le cadre du programme de comparaison international, tel que prévu par le Règlement (CE) No 1445/2007 établissant des règles communes pour la fourniture d'informations de base sur les parités de pouvoir d'achat et pour leur calcul et leur diffusion, en vigueur depuis le premier janvier 2008.

Deux vastes enquêtes de prix ont été réalisées sur le terrain, l'une au printemps sur les services et l'autre en automne sur les meubles et la santé. En outre, les travaux de validation des données collectées en 2013 ont été réalisés en collaboration avec les collègues mandatés par Eurostat, en respect de la procédure mise en place par le règlement. Les travaux relatifs à la collecte et la validation du volet des prix dans la construction ont été réalisés en sous-traitance avec un consultant externe, expert dans le domaine.

Divers fichiers de données requis par le programme de transmission ont été livrés en collaboration avec l'unité MAC1 du STATEC et l'Administration du Personnel de l'Etat dans les délais prévus. Pour la deuxième année en collaboration avec l'IGSS, SOC 4 a contribué au programme de comparaison des prix d'Eurostat et de l'OCDE, en fournissant des prix sur le coût de traitement d'un échantillon de maladie dans les hôpitaux du pays.

2.4.3. Prix des logements et de la construction

L'indice hédonique des prix des appartements a été diffusé chaque trimestre dans la collection "Indicateurs rapides - Série C". Cette statistique est produite avec un trimestre de retard.

Conformément au calendrier, les résultats de l'indice des prix de la construction ont été diffusés dans la série "Indicateurs rapides-Série A2" en janvier et en juillet 2013. La Commission technique consultative des indices de prix de la construction, présidée par le STATEC, s'est réunie avant chaque publication.

Les travaux dans le domaine du coût du logement se sont poursuivis en 2014. En effet, le règlement (UE) N°93/2013 concernant l'établissement d'indices des prix des logements occupés par leur propriétaire prévoyait la première transmission des séries "owner-occupied housing" (OOH) pour le 3^e trimestre 2014. De plus, des données rétrospectives qui remontent jusqu'au 1^{er} trimestre 2010 ont été fournies. A cette fin, un système de production qui intègre les données déjà disponibles a été mis en place et regroupe: les séries indiciaires des appartements neufs, des "self-builders", des coûts additionnels et des services d'assurance ainsi que les pondérations qui se rapportent à ces séries. Les systèmes de qualité (métadonnées et inventaires) qui se rapportent à ces statistiques ont été développés.

2.4.4. Enquête pilote sur les loyers

Cette nouvelle enquête s'est imposée par l'abolition du recensement fiscal qui permettait de disposer chaque année des informations nécessaires pour estimer l'évolution des loyers pour l'indice des prix à la consommation et les loyers imputés dans les comptes nationaux.

Suite à l'abandon du recensement fiscal, il a été décidé de développer, au sein de la division des statistiques sociales, une nouvelle enquête sur les loyers. En 2014, une enquête pilote a été réalisée dont le déroulement a été satisfaisant. Un peu plus de 500 locataires sont dans le panel au bout d'une année.

2.4.5. Groupe de travail technique "Coordination des statistiques de l'immobilier, du logement et de l'habitat"

A l'initiative du STATEC, un groupe de travail technique (GT) a été instauré en 2012 dont la mission consiste à élaborer des propositions visant à coordonner au niveau national le développement, la production et la diffusion de statistiques dans le domaine de l'immobilier, du logement et de l'habitat. Les travaux du GT doivent contribuer à optimiser le travail des différents acteurs du système statistique national, à assurer la fiabilité et à renforcer la crédibilité de la statistique publique dans ce domaine. Le GT est composé par des agents du Ministère du Logement / Observatoire de l'Habitat, de la Banque centrale du Luxembourg et du STATEC impliqués dans la production des statistiques sur l'immobilier, le logement et l'habitat. En tant que principal fournisseur des données de base, l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines participe également à ce GT. Le groupe de travail technique rapporte à un comité de pilotage composé de représentants du Ministère du Logement / Observatoire de l'Habitat, de la BCL et du STATEC.

Les travaux du GT se sont poursuivis en 2014. Les travaux se sont essentiellement concentrés sur la préparation d'une publication commune sur les statistiques du logement. La première édition de la publication "Le logement en chiffres" est parue à l'occasion de la semaine du logement. La publication reprend les principales tendances, comprend un tableau de bord et propose une partie focus sur un ou plusieurs sujets bien spécifiques. La publication ainsi que les travaux du groupe de travail ont été présentés à la commission parlementaire dédiée aux questions de logement.

2.4.6. Prix à la production

La production mensuelle de l'indice des prix à la production des produits industriels (IPPI) a été assurée avec succès. Les résultats ont été publiés dans la collection " Indicateurs rapides - Série A3" qui reprend les principaux résultats.

Le STATEC a assuré la production et la transmission trimestrielle des séries indiciaires relatives au prix à la production des services. La période de référence de l'indice a été changé, maintenant les résultats sont fournis en base 100=2010 au lieu de la base 100=2006.

Dans le cadre du règlement (EC) N° 1165/95 concernant la production d'un indice des prix à l'importation, le Luxembourg participe à un échantillon européen. La transmission mensuelle de cet indice à Eurostat a été assurée dans les délais.

2.4.7. Publications et autres contributions

L'unité "Statistiques de prix" a participé aux publications et événements suivants:

- Présentation "Compilation of experimental price indices using a fixed basket approach", Workshop on Scanner Data for HICP, Eurostat, Vienne, octobre 2014.
- Présentation "OOH weights derivation and impact on the HICP in Luxembourg", OOH Workshop, Eurostat, Luxembourg, juin 2014.
- Discutant de la session "Methodological issues" au groupe d'expert des indices de prix à la consommation, UNECE, Genève, mai 2014.
- Tableau de bord compétitivité, Bilan Compétitivité 2013, Observatoire de la Compétitivité, octobre 2014.
- A Hedonic Rental Price Index for Luxembourg, Séminaire économique STATEC, novembre 2014.

3. Division ENT – Statistiques d'entreprises

3.1. Unité ENT1: Commerce extérieur

Les statistiques du commerce extérieur ont été diffusées conformément aux méthodologies et délais prescrits. De plus, les préparations à la refonte du système de collecte Intrastat, la migration vers le service de déclaration en ligne IDEP.WEB ainsi que le développement d'un nouvel outil de gestion de l'enquête Intrastat figuraient parmi les objectifs opérationnels de l'année 2014.

3.1.1. Refonte du système de collecte Intrastat

Avec l'adoption à moyen terme du nouveau règlement cadre relatif aux statistiques d'entreprises, FRIBS (Framework Regulation Integrating Business Statistics), la Commission européenne envisage une refonte du système de collecte Intrastat. Cette refonte vise une réduction significative de la charge de réponse des redevables, tout en maintenant le niveau de qualité actuel des statistiques du commerce intracommunautaire.

Elle représente un changement de fond par rapport au système actuel étant donné qu'elle reposerait sur un système de rapport à flux unique. En effet, la finalité d'un tel système serait de collecter uniquement les livraisons intracommunautaires auprès des opérateurs. La collecte directe auprès des firmes importatrices serait progressivement remplacée (en haussant au fur et à mesure le seuil d'exemption à l'importation) par les données miroirs collectées dans les 27 autres Etats membres. Cela présuppose un échange de micro-données entre Etats Membres (similaire à celui qui existe déjà pour les informations fiscales VIES) ainsi que la collecte de deux nouvelles variables à l'exportation, à savoir: l'identifiant de l'acquéreur dans l'Etat membre partenaire et le pays d'origine des marchandises. A partir de l'identifiant de l'acquéreur, chaque Etat Membre serait en mesure d'établir des statistiques détaillées à l'importation.

Le passage à un tel système soulève de nombreuses questions d'ordre juridique, méthodologique, budgétaire et technique. Les Etats membres analysent les effets d'un tel changement dans le cadre du projet communautaire ESS.VIP.SIMSTAT (06/2012–12/2015).

3.1.2. Migration du IDEP.NET vers IDEP.WEB

Le 1^{er} février 2013, le STATEC a mis en ligne le logiciel IDEP.WEB, un nouveau service de dépôt des déclarations Intrastat (échanges intracommunautaires de biens) et BOP (balance des paiements) via Internet. Le nouveau service en ligne est destiné à remplacer IDEP.NET, le formulaire électronique "offline" du STATEC. Initialement, la phase de transition a été programmée jusqu'en mars 2016. Néanmoins, en raison du contexte budgétaire actuel, le STATEC a été contraint de réduire la période de transition d'un an. Pour promouvoir cette migration, le STATEC propose régulièrement aux entreprises redevables des formations gratuites au logiciel.

IDEP.WEB ne nécessite aucune installation de composants "offline" et le déploiement des mises à jour se fait automatiquement sans aucune intervention manuelle de la part de l'utilisateur. La solution "online" offre aux déclarants la même panoplie de fonctionnalités que celle offerte par IDEP.NET. En outre, les usagers peuvent migrer la plupart de leurs configurations du .NET vers le .WEB.

3.1.3. Mise en production d'un nouvel outil de gestion de l'enquête Intrastat

Une application WinDev a remplacé les anciennes applications PowerBuilder (registre de l'enquête Intrastat; encodage, correction et redressement de données brutes). Les fonctionnalités et les éléments d'analyse de l'outil ont été complétés et étoffés. En début de l'année 2015, l'application sera complétée par une procédure de rappel basée en grande partie sur des messages électroniques.

3.2. Unité ENT2: Investissements directs étrangers

3.2.1. Collecte et stockage des données

L'adoption du règlement (UE) n°555/2012 a instauré le nouveau cadre méthodologique de la "Benchmark Definition" (4^e édition) et du manuel de la Balance des Paiements (6^e édition). Ce règlement a initié une révision fondamentale des procédures de collecte, de compilation et de production. Après l'introduction du nouveau questionnaire 'paperless' l'an passé, nous avons lancé l'enquête IDE 2013 comme prévu et les questionnaires électroniques ainsi que toute la documentation y relative peuvent être téléchargés à partir du portail statistique.

Le nombre de questionnaires retournés au STATEC au sein de cette enquête a plus que doublé depuis le début de l'enquête. L'exploitation semi-automatique des réponses n'a été réalisable qu'en partie en raison des nombreux problèmes de format lors du dépouillement. Les retards pris au niveau de l'injection des données dans la base de données font que cette d'année, les travaux de saisie ne sont toujours pas dénoués.

Les données sur les investissements directs étrangers réalisés par les établissements bancaires, recueillies par la Banque Centrale du Luxembourg, ont été transmises au STATEC. Nous avons analysé et contrôlé ces données bancaires, qui ont finalement été intégrées dans les tableaux statistiques sur les IDE.

3.2.2. Analyse et compilation des résultats

Depuis 2010, nous avons élargi le champ de saisie pour inclure tous les liens intermédiaires nationaux et internationaux en réponse à des besoins d'information concernant la structure de groupe. A partir de 2012, le champ de collecte a été étendu davantage pour couvrir également les sociétés-sœurs en conformité avec le règlement (UE) n°555/2012. Environ un tiers des réponses reçues sont cependant incomplètes et/ou inexactes et sont redressées selon le cas en coopération directe avec le déclarant, par consultation d'autres sources administratives / publiques ou par des estimations.

Le volume accru des variables et des questionnaires à traiter ainsi que la dynamique et la complexité accrues des structures de participations des entreprises multinationales prolongent sensiblement les travaux d'analyse et de contrôle des données brutes, pourtant nécessaires à la bonne qualité des résultats statistiques. Malgré les gains d'efficacité escomptés par le traitement semi-automatisé des rentrées, l'intervention manuelle reste indispensable et le bilan est mitigé.

L'exploitation de toutes ces variables supplémentaires nous a amené à développer avec l'aide de nos services internes une application pour visualiser et consulter les structures des

groupes multinationaux. Dans le même contexte, nous sommes fournisseur de données pour le registre des groupes d'entreprises qui contribue à alimenter le "European Group Register (EGR)".

3.2.3. Production des statistiques

Les nouvelles obligations statistiques internationales issues de l'orientation 2011/23 de la BCE et du règlement (UE) N°555/2012 de la Commission sont multiples. L'envergure des nouvelles requêtes constitue un vrai défi et nous avons préparé les données relatives à notre contribution à la Position Extérieure Globale (PEG), établie par la Banque Centrale du Luxembourg pour compte de la Banque Centrale Européenne. En parallèle, nous avons traité les requêtes sur les IDE d'Eurostat, de l'OCDE et du FMI. En même temps, nous avons basculé de l'ancien format de transmission "Gesmes" vers le nouveau format SDMX. La production des statistiques IDE 2012 et la révision des statistiques IDE 2011 ont été dénouées avec la publication de la nouvelle série des statistiques IDE sur le portail statistique, dont les tableaux sont mis à disposition en langues française, allemande et anglaise.

En 2014, nous avons transmis les données O-FATS à Eurostat dans le cadre du règlement (CE) N°716/2007. Nous avons répondu aux demandes supplémentaires de l'OCDE relatives aux statistiques AMNE 2013 concernant les sociétés-mères contrôlées par des résidents du pays déclarant ainsi qu'aux requêtes de la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement) en vue de la publication du "World Investment Report". Comme d'habitude, nous avons traité les requêtes d'information régulières sur les investissements directs étrangers de la part d'ambassades, d'instituts spécialisés, de ministères, d'universités, d'étudiants, etc.

De manière générale, le volume des travaux de production de données a connu depuis 2011 une importante augmentation, un travail à réaliser sans ressources supplémentaires.

3.3. Unité ENT3: Statistiques structurelles d'entreprises

3.3.1. 83% des entreprises au Luxembourg ont une activité économique marchande non financière

Le bulletin sur le profil structurel de l'économie marchande non financière de 2005 à 2011 a été publié en novembre 2014. L'aspect novateur du bulletin est que, au-delà de la description des aspects démographiques et de l'importance relative des activités économiques, il s'est intéressé aux sujets de la création de valeur, de la rentabilité et de la compétitivité des entreprises.

Dans le même contexte, les tableaux statistiques par branche détaillée de la NACE Rév.2 ont été diffusés – y figurent également les statistiques structurelles par agrégats spéciaux de la NACE Rév.2, comme par exemple les services liés aux TIC ou les services de transport liés à la logistique.

Tous ces travaux ont requis une refonte approfondie du processus de diffusion, des travaux supplémentaires de vérification de la confidentialité, mais aussi une révision complète des statistiques structurelles sur les entreprises couvrant la période 2005-2011.

3.3.2. Les enquêtes sur la R&D et l'innovation ainsi que sur l'usage des TIC par les entreprises ont été rapatriées avec beaucoup de difficultés

La production des statistiques sur la R&D, l'innovation et l'usage des TIC, qui par le passé fut sous-traitée au CEPS-INSTEAD, est désormais réalisée par le STATEC. Pour développer les processus de production nécessaires, le STATEC a eu recours à l'appui d'un prestataire de service externe travaillant sur place. Cela n'a empêché que des ressources internes ont dû être temporairement réaffectées à la collecte des données, à la mise en place d'une base de données d'enquête et à l'encadrement des consultants sur place. De surcroît, avant de pouvoir produire les statistiques proprement dites, il a fallu développer les processus de collecte, de traitement et d'analyse des données.

Par conséquent, le rapatriement a non seulement retardé de plusieurs mois la diffusion des statistiques R&D 2012-2013, de l'innovation 2010-2012 et de l'usage des TIC 2014, mais également la production et la diffusion des statistiques structurelles sur les entreprises et des statistiques inward FATS de l'année 2012.

3.3.3. Changement du mode de collecte des statistiques sur la R&D et l'innovation à partir de l'enquête 2012

Suite aux conclusions tirées de l'analyse de la série temporelle de la dépense de R&D de l'économie marchande entre 2004 et 2011 ainsi qu'à l'occasion du rapatriement de l'enquête, le STATEC a décidé de recourir au mode de collecte par questionnaire au lieu du mode par interview. Le support principal a été un formulaire web (91% des répondants) avec comme alternative un questionnaire papier. Le changement du mode de collecte a requis une profonde adaptation du questionnaire, qui par le passé était conçu pour mener des interviews sur place.

Par ailleurs, l'accès aux données relatives aux aides publiques pour des "projets ou programmes de recherche et développement" nous a permis d'améliorer la précision des estimations et de réduire le biais de la non-réponse.

Finalement, l'exploitation des métadonnées sur la R&D, la prise de contact par téléphone avec les répondants ainsi que l'analyse longitudinale des micro-données d'enquête ont joué un rôle primordial dans l'interprétation et la validation des données R&D fournies par les entreprises.

Publications

- Bulletin "Les statistiques structurelles de l'économie marchande non financière 2005 à 2011";
- "Liste des principaux employeurs au 1^{er} janvier 2014".

3.4 Unité ENT4: Indicateurs conjoncturels, transports, tourisme

3.4.1. Statistiques mensuelles de l'activité – modernisation du processus de production et de collecte

Dans le domaine des statistiques mensuelles de l'activité dans l'industrie et la construction, le STATEC laisse aux entreprises le libre choix de décider sous quelle forme elles souhaitent transmettre les données requises. Actuellement, cinq questionnaires sur six sont remplis sous format EXCEL et nous sont retournés par e-mail. Une grande partie de la collecte de données peut donc désormais se faire moyennant une procédure d'importation automatisée vers la base de données, sans plus passer par une saisie manuelle.

En même temps des travaux de reprogrammation de la base de données ICB ont été entrepris. Des requêtes automatiques permettent de vérifier le contenu des données importées; elles reposent sur des tests logiques qui examinent la cohérence entre les données. Tout comme les données saisies manuellement, les données importées peuvent être éditées et corrigées, si nécessaire. Avec la disparition graduelle de la saisie manuelle des données brutes l'accent sera davantage mis sur l'analyse et l'interprétation des résultats.

3.4.2. Statistiques sur les transports routiers de marchandises – objectif de réduire la charge administrative

L'enquête relative aux statistiques sur le transport routier de marchandises sera à dorénavant une enquête par sondage et non plus un recensement. Les travaux sur la méthode d'échantillonnage ont été clôturés durant le premier semestre 2014. Dès l'année 2015, le nombre de véhicules pour lesquels les déclarants sont invités à remplir le questionnaire d'enquête sera diminué. Le STATEC compte ainsi réduire de 25% la charge administrative des entreprises. Le tirage de l'échantillon se fera à partir du fichier mensuel du parc automobile luxembourgeois. Il tiendra compte de trois sortes de véhicules: les tracteurs routiers, les camions ayant une charge utile inférieure ou égale à 12 tonnes et les camions ayant une charge utile supérieure à 12 tonnes. L'introduction de cette stratification permet d'optimiser les méthodes d'extrapolation et augmentera ainsi la qualité des résultats.

Les détenteurs de véhicules faisant partie de l'enquête recevront une fois par an un questionnaire portant sur une semaine d'enquête. Le nombre de semaines d'enquête passera à 24 semaines par année au lieu des 28 semaines actuellement.

3.4.3. Statistiques sur l'hébergement touristique – qualité des données brutes

L'obligation pour les établissements d'hébergement de remplir des fiches d'hébergement de manière électronique a certainement accéléré la collecte des données brutes, mais d'un autre côté, elle n'a pas contribué à l'exhaustivité ou à une augmentation générale de la qualité des données. Au contraire, le STATEC a dû constater que de nombreux établissements transmettent des données erronées ou incomplètes, d'autres refusent d'utiliser le système de transmission électronique de fiches.

En vue de redresser les résultats bruts des années 2012 à 2014, le STATEC a demandé des informations supplémentaires auprès d'une trentaine d'établissements les plus importants. Des relevés mensuels des arrivées et nuitées par pays de provenance ont été fournis. Le STATEC a ainsi procédé à un redressement manuel de plus de 25000 enregistrements, ce qui a représenté un travail d'envergure qui ne figurait pas au programme de travail initial pour 2014.

3.5 Unité ENT5: Répertoire des entreprises

3.5.1 Classement des entreprises par code NACE/secteur institutionnel

Le classement des entreprises par code NACE/secteur institutionnel se fait en premier lieu en utilisant les renseignements obtenus par notre enquête mensuelle sur les activités économiques. Cette enquête s'adresse à toute personne morale nouvellement créée incorporée au Luxembourg. Elle a principalement les objectifs suivants:

- la détermination de l'activité économique exercée par les entreprises (code NACE);
- la détermination du secteur institutionnel auquel appartient l'entreprise;
- l'identification de mouvements démographiques des entreprises (changement de forme juridique, de propriétaire, fusions, scissions,...).

En 2014, 9893 questionnaires et 3818 rappels ont été envoyés par notre service. Quelque 8633 questionnaires ont été remplis et renvoyés. Plus de 12500 codes NACE ont été nouvellement attribués aux entreprises ou modifiés, soit sur base des informations reçues de l'enquête, soit sur base d'autres sources d'informations. Presque 3 300 codes NACE ont été confirmés par courrier aux entreprises.

Les codes NACE attribués aux entreprises peuvent être consultés sur le volet "entreprises " du Portail internet "De Guichet " édité par le Ministère de l'économie et du commerce extérieur: http://www.guichet.public.lu/fr/entreprises/code_nace/index.php.

3.5.2. Démographie des entreprises

La collecte annuelle harmonisée des données sur la démographie des entreprises est inscrite à l'annexe IX du règlement (CEE) n° 295/2008 du Conseil (séries 9A, 9B, 9C et 9D). La production des données sur la démographie des entreprises et leur transmission à la Commission européenne (Eurostat) est obligatoire pour les Etats membres de l'UE et se fait sur une base annuelle pour le 30 juin au plus tard, donc 18 mois après la période de référence. Les travaux pour compiler les données pour l'année de référence 2012 (collecte 2014) ont été achevés début août 2014 (retard < 45 jours). A part cette obligation, il faut surtout noter l'intérêt politique pour les indicateurs construits sur base de ces données (Stratégie de Lisbonne, Observatoire de la Compétitivité).

Depuis 2014, la compilation des données pour les projets "Employer business demography " (séries 9E à 9H) et "EU2020 Headline Indicator: High growth innovative enterprises " (séries 9M/P) est devenue obligatoire (règlement européen).

Pour le projet "Employer business demography ", la transmission des données à Eurostat doit se faire au plus tard 20 mois après la fin de la période de référence, donc au 31 août chaque année. La compilation et transmission des données pour l'année de référence 2012 a été achevée fin septembre 2014 (retard < 30 jours).

Concernant le projet "EU2020 Headline Indicator: High growth innovative enterprises ", la transmission des données à Eurostat doit se faire au plus tard 18 mois après la fin de la période de référence, donc au 30 juin chaque année. Ce projet vise à collecter des informations sur les entreprises occupant au moins 10 salariés au début de la période et ayant réalisé une croissance moyenne annuelle de 10% ou plus sur une période consécutive

de 3 années. La compilation et transmission des données pour l'année de référence 2012 a été achevée début août 2014 (retard < 45 jours).

En 2014, Eurostat a lancé un nouveau projet qui vise à collecter des données trimestrielles sur la démographie des entreprises (nombre de création et faillites par trimestre). Les premiers travaux d'analyse et de compilation des données ont été réalisés. La production de ces données est actuellement volontaire, mais une fois rendue obligatoire elle doit être assurée avec un délai de 40 jours après la fin du trimestre.

Des tableaux statistiques sur la démographie des entreprises sont mis à disposition au public sur le Portail des statistiques: <http://www.statistiques.public.lu/fr/index.html> ou par Eurostat: <http://ec.europa.eu/eurostat/data/database>.

3.5.3. Registre européen des groupes multinationaux d'entreprises

La Commission européenne a lancé en 2009 un nouveau projet intitulé "EuroGroup Register (EGR) " qui vise à représenter au sein d'un même registre la structure (liens de contrôle entre sociétés, tête de groupes,...) des groupes multinationaux d'entreprises les plus importants opérant sur le territoire de l'UE. Actuellement, ce registre couvre plus que 10 000 groupes d'entreprises. Des données sont disponibles pour les années de référence 2008 à 2012. En 2013, une nouvelle version de l'EGR, l'EGR 2.0, a été implémentée par Eurostat remplaçant la version 1.0. La version 2.0 a fondamentalement révisée le processus de collecte, de nettoyage et de validation des données.

En 2014, l'unité "Répertoire des entreprises " du STATEC a compilé et transmis plusieurs fichiers de données pour alimenter cette base de données. Le fichier reprenant la structure des groupes d'entreprises pour 2013 nous a été mis à disposition début juin 2014.

3.5.4. Registre national des groupes d'entreprises

Le projet "Répertoire de groupes d'entreprises " consiste à mettre en place une base de données nationale centralisant les relations d'actionariat entre les différentes unités légales constituant des groupes d'entreprises et ceci conforme au règlement (CE) No 177/2008 du Parlement Européen et du Conseil. A défaut d'un registre des actionnaires, les données sur les groupes d'entreprises doivent être collectées à partir d'informations issues des enquêtes du STATEC (IDE, SBS,...) ou de sources externes (EGR, Bureau van Dijk (BvD), Registre de commerce (RCS)).

Les participants du projet "Répertoire de groupes d'entreprises " ont réussi en 2014 à mettre en place une base de données de type multidimensionnelle contenant toutes les caractéristiques économiques exigées dans le Règlement (CE) No 177/2008 du Parlement Européen et du Conseil.

Publications

Les entreprises luxembourgeoises 2014, version alphabétique et systématique (versions imprimées, PDF téléchargeables et Excel):

<http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/thematique/entreprises/repertoire-entreprises/index.html>

4. Division MAC – Statistiques macroéconomiques

Introduction

La division des statistiques macroéconomiques (MAC) est en charge de la compilation des comptes nationaux et de la balance des paiements. L'année 2014 a été marquée par la mise en œuvre des nouveaux cadres méthodologiques du [SEC 2010](#) (système européen des comptes nationaux) respectivement du [MBP6](#) (manuel de la balance des paiements édité par le FMI). En outre l'année 2014 a vu l'aboutissement de la révision statistique des comptes nationaux de la période 2000 à 2013, ainsi que des séries de la balance des paiements de 2002 à 2013. Ainsi 2014 a été une année toute à fait exceptionnelle, tant en ce qui concerne la nature des travaux, qu'en ce qui concerne le volume de travail.

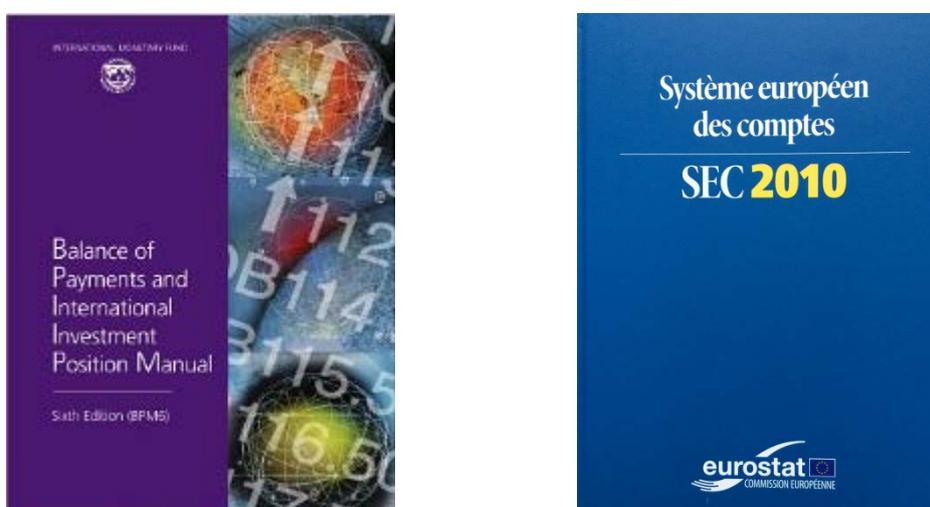


Figure 1: les deux "bibles" de la balance des paiements respectivement des comptes nationaux, nouvelle mouture

En ce qui concerne les comptes nationaux, les tableaux des principaux agrégats, ainsi que les tableaux par branches, tant à prix courants qu'aux prix de l'année précédente (en volume), ont pu être transmis dans les délais à Eurostat (30 septembre). Néanmoins il n'a pas encore été possible de finaliser les comptes sectoriels. Ainsi il s'est, une nouvelle fois, avéré qu'avec les ressources en personnel actuellement à disposition de MAC, il n'est pas possible de clôturer en même temps les comptes annuels, trimestriels et sectoriels, ce qui met durablement le Luxembourg en violation avec la réglementation européenne. Force est de constater que depuis la première publication des comptes sectoriels en avril 2011, il n'a été possible de faire qu'une seule mise à jour. Cette situation est d'autant plus déplorable si on sait que les comptes sectoriels constituent le véritable noyau analytique de toute comptabilité nationale !

En ce qui concerne la balance des paiements, la première transmission de données en MBP6 s'est déjà faite en juin. Elle fut suivie d'une période transitoire avec transmission simultanée obligatoire des séries en BPM5 et BPM6. Cette phase transitoire de double charge de travail s'est, heureusement, terminée au mois de novembre. Ici encore tous les délais ont pu être respectés.

Si le respect des délais précités peut, à juste titre, être considéré comme un succès important, il convient néanmoins de relativiser cette performance par le prix important

qu'il a été nécessaire de payer: une réduction importante de la qualité. En effet le rythme de production très serré n'a pas permis de consacrer le temps nécessaire à l'analyse de la qualité des séries publiées. Le résultat en est qu'à l'heure actuelle des redressements et corrections sur les comptes publiés sont toujours en cours et qu'il va être nécessaire de procéder à une mise à jour, probablement assez conséquente, des séries au premier trimestre 2015.

Comme il a déjà été signalé à plusieurs reprises, le programme de publication de MAC a été sensiblement étoffé de façon à ce que le Luxembourg dispose actuellement de statistiques macroéconomiques assez complètes. Toutefois il faut savoir que la même équipe est à la fois en charge des développements nouveaux et de la production des séries statistiques publiées. Cette double charge fait que les développements nouveaux avancent généralement trop lentement, tandis que les séries statistiques sont souvent publiées avec un contrôle de qualité trop léger, ce qui nécessite alors des redressements plus ou moins importants par après. L'année 2014 est un exemple flagrant des inconvénients d'une telle démarche.

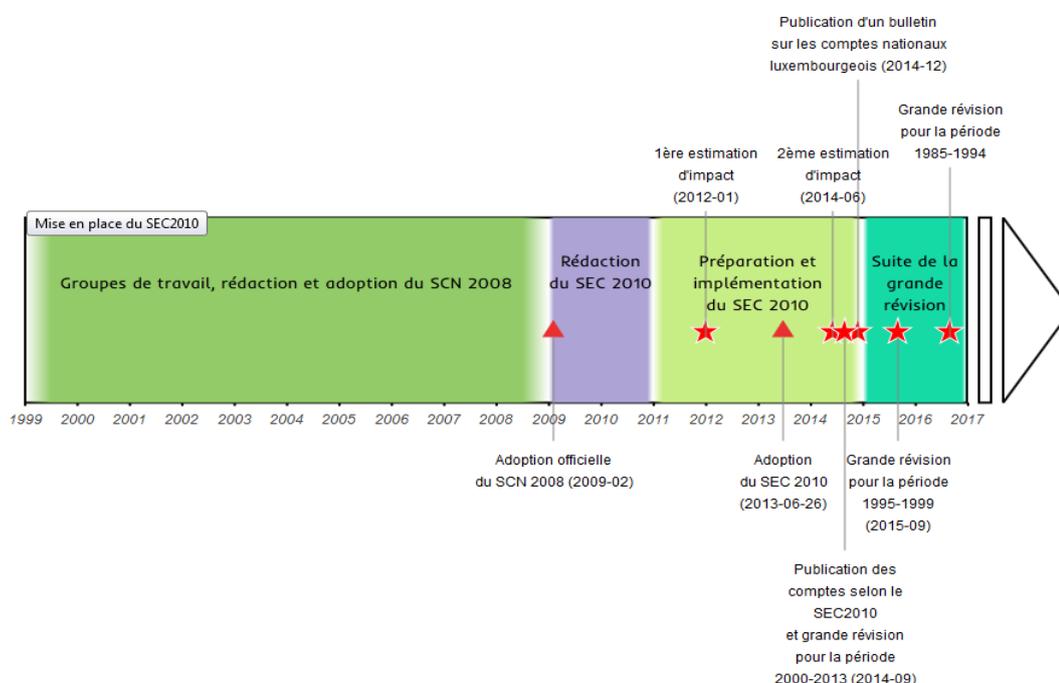


Figure 2: La procédure de révision méthodologique des comptes nationaux - une opération de longue haleine.

Il est d'autant plus regrettable que la division ne dispose pas des ressources nécessaires pour allouer un temps de réflexion suffisant aux éléments novateurs de son programme de travail, qu'en principe la division MAC peut recourir à un ensemble très étoffé de données de base. Si l'analyse et l'interprétation économique des séries sont limitées à un strict minimum, ceci réduit évidemment leur intérêt et met en péril l'utilisation administrative qu'en fait l'Union européenne. Qui plus est, cet état de fait est en train de sérieusement saper le moral des troupes, ce qui n'arrange pas les choses.

Parmi les utilisations des données publiées par la division MAC, il y en a une qui prime largement tout le reste: l'utilisation administrative par les instances de l'Union européenne. Une première utilisation administrative des comptes nationaux a été introduite en 1988. Ainsi, à l'époque, le plafond des contributions des Etats membres pour le budget européen

a été fixé à un pourcentage du produit national brut (PNB). Depuis 1992, les critères de convergence "déficit" et "dette publique" du traité de Maastricht reposent également sur des agrégats de la comptabilité nationale. Afin d'assurer la qualité et la comparabilité entre pays membres des séries statistiques reprises, l'Union européenne a progressivement mis en place un cadre réglementaire de plus en plus contraignant.

De nos jours, presque toutes les modalités de production des comptes nationaux sont fixées par des règlements européens. Ceci signifie que les règles sont aussi directement applicables au Luxembourg. Des dérogations temporaires, dont le Luxembourg a pu profiter, sont venues à échéance et le nombre de tableaux obligatoires à produire a augmenté. En général les données statistiques doivent être de plus en plus détaillées, mises à disposition plus rapidement, et être mieux documentées pour en assurer la qualité. Pour les statistiques macroéconomiques luxembourgeoises ce processus est, en principe, bénéfique vu qu'il impose des standards de qualité ambitieux dans un cadre d'expertise élevée par les instances de contrôle.

Néanmoins, force est de constater que les investissements actuellement réalisés par les autorités luxembourgeoises dans leur système statistique ne sont nullement à la hauteur des engagements que ces mêmes autorités prennent dans le processus de gouvernance économique au niveau européen. Un renforcement rapide des ressources à disposition de la division MAC est nécessaire. Ceci non seulement afin de pouvoir suivre le rythme des nouvelles tâches, mais aussi pour éviter une défaillance majeure au niveau des statistiques actuellement produites et en améliorer la qualité et le délai de fourniture. Ainsi, en 2014, la division MAC n'a, une fois de plus, pas pu bénéficier de ressources nouvelles suffisantes.

En effet le recrutement de deux agents nouveaux s'est fait en contrepartie de deux départs en retraite. Il est cependant vrai que pour un des deux postes un "upgrade" d'un poste de carrière moyenne vers une qualification de carrière supérieure a été obtenu. Cependant le renforcement de l'unité "MAC4, Comptes des administrations publiques", n'a été possible qu'aux dépens de l'unité "MAC3 - Balance des paiements", où le départ en retraite d'un agent de la carrière moyenne n'a finalement pu être compensé que par l'arrivée, pour autant précieuse, d'un agent de la carrière inférieure.

En attendant la mise à disposition de ressources nouvelles, la division a d'ores et déjà recentré son activité sur la production des séries statistiques ayant la plus haute priorité pour le système statistique européen. Ceci signifie que la production de séries statistiques moins critiques d'un point de vue conformité à la réglementation européenne est progressivement arrêtée ou déléguée. Un bon exemple de ce dernier type de démarche est la reprise des comptes financiers par la BCL. Un autre exemple est l'arrêt quasi complet de la fourniture de tous les éléments figurant à titre "volontaire" au programme de transmission.

Aussi les activités accessoires à la production des séries statistiques proprement dites (analyse économique, publications, participation à des projets de recherche, etc.), déjà pas très développées de par le passé, sont toujours au plus strict minimum. Néanmoins, grâce au recours intensif à des experts externes, il a été possible d'accompagner la publication des comptes révisés d'un niveau satisfaisant de documentation et d'actions de communication avec les utilisateurs. Toutefois la conférence de presse, qui aurait dû marquer l'aboutissement d'un effort de travail important s'étant déroulé sur plusieurs années, a dû être annulée au dernier moment en raison de la découverte d'une erreur importante dans les comptes.

Evaluation des objectifs communs de la division MAC

La cohérence conceptuelle du [SCN2008](#)¹/SEC 2010 et du BPM6 fait qu'il y a, en théorie du moins, aussi cohérence entre les séries produites dans le compte du reste du monde de la comptabilité nationale (CN) et celles de la balance des paiements (BdP). Déjà le SCN93/SEC95 et le BPM5 sont conceptuellement très proches et les différences purement méthodologiques ne justifient nullement les différences, parfois importantes, existant dans les séries actuellement publiées par la CN respectivement la BdP.

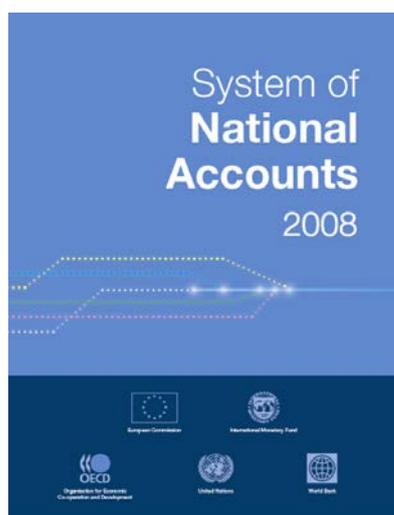


Figure 3: Le SCN 2008, la référence mondiale des comptes nationaux. Le SEC 2010 en est l'adaptation européenne complètement cohérente.

Depuis la création de la division MAC en 2010 un objectif important a été de réaliser cette mise en cohérence dans la pratique. Le compte du reste de du monde des comptes nationaux d'un côté, et la balance des paiements de l'autre, ne sont en fait que des représentations statistiques d'une même réalité économique: l'ensemble des transactions économiques entre résidents et non-résidents. Malheureusement, même après la publication des séries révisées en SEC 2010 et MBP6, des différences subsistent. Il faudra dès lors poursuivre l'effort d'harmonisation dans les années à venir.

Il faut cependant mentionner que l'écart entre les statistiques BdP et CN est une caractéristique courante des statistiques macroéconomiques. Une des raisons est qu'en BdP le déséquilibre causé par les imperfections des données-source et des méthodes de compilation est repris dans une rubrique spécifique ("erreurs et omissions nettes"), alors que les comptes nationaux annulent l'écart statistique dans un processus d'équilibrage.

¹ Système de comptabilité nationale des Nations Unies version 2008

4.1. Unité MAC1: Comptes nationaux

4.1.1. Évaluation des objectifs opérationnels 2014

L'unité "MAC1 – Comptes nationaux" s'était fixé trois grands objectifs opérationnels pour l'année 2014:

- Suivi des travaux de la révision statistique 2000-2012 ainsi que la finalisation de la mise en œuvre du SEC 2010;
- poursuite du développement des statistiques de l'énergie, de l'environnement et des comptes de l'environnement;
- réalisation des travaux courants dans les délais impartis par la réglementation européenne.

4.1.1.1. Révision statistique 2000-2012 et le passage au SEC 2010

Les travaux de la révision statistique des comptes nationaux se sont poursuivis en 2014. En principe, ces travaux devraient couvrir deux grands volets¹:

1. Application des nouvelles nomenclatures de référence
 - NACE Rev2 pour la classification par branches d'activité, et
 - CPA 2008 pour la classification par produits
2. Redressements d'erreurs et introduction de nouvelles sources statistiques sur toute la longueur des séries statistiques depuis 2000.



Figure 4: Conférence de presse Eurostat annonçant la publication des séries statistiques selon le SEC 2010. La ligne continue montre les taux de croissance en SEC 2010 pour l'UE dans son ensemble par rapport à l'ancien SEC 95 (ligne pointillée).

La NACE Rev2 avait déjà été introduite dans la majeure partie des programmes de la chaîne de production des comptes dans l'optique production (CNTOT), de façon à ce qu'on a pu disposer d'une clef de passage très détaillée entre les comptes de production et d'exploitation en NACE Rev1.1 vers la NACE Rev2. Cette clef de passage a été appliquée aux

¹ Il convient toutefois de remarquer que seul le premier volet provient d'une exigence au niveau européen.

données de l'équilibrage ressources-emplois qui s'est toujours fait en NACE Rev1.1. En effet, vu la complexité de l'outil d'équilibrage ressources-emplois (MASTER), il n'a pas été possible de réaliser l'adaptation de ce dernier en temps utile.

La publication des tableaux ressources-emplois était initialement prévue pour la fin d'année 2014. Cependant, suite à une évaluation *ex-post* des séries publiées fin septembre qui a révélé un nombre assez important de cas nécessitant une vérification approfondie, cet objectif est repoussé au premier trimestre 2015.

Révision SEC 2010	Commentaires
1. Mise en œuvre des changements méthodologiques SEC 2010	Le SEC 2010 a été mis en œuvre dans l'ensemble des comptes nationaux luxembourgeois. Les nouvelles séries des principaux agrégats et la ventilation par branches ont été transmises à Eurostat le 30 septembre 2014, ce qui est conforme au programme de transmission du SEC 2010.
2. Poursuite des travaux de révision statistique (à partir de l'année de référence 2000):	
a. Intégration de l'économie illégale dans les comptes (trafic de drogue et prostitution)	Une estimation des optiques production et dépenses pour le trafic de drogues et la prostitution a été intégrée dans toute la série des comptes nationaux. Bien que l'impact ait été minime au niveau du PIB, la couverture dans les médias a été complètement démesurée !
b. Intégration de la NACE Rev2 et de la CPA 2008 dans l'application d'équilibrage MASTER (version 2); séparation marchand / non marchand	L'application MASTER actuelle, développée sur plus de 10 ans, est d'une complexité remarquable. Il n'a pas été possible de libérer le temps nécessaire afin d'en faire une mise à plat complète en vue la mise en œuvre des nouvelles nomenclatures et de la nécessaire séparation entre le marchand et le non marchand (qui ne peut plus se faire au niveau de la NACE, comme c'est actuellement le cas).
c. Travaux d'équilibrage portant sur 14 années (2000-2013)	Cet objectif a été réalisé. Toutefois, en raison d'un nombre important de vérifications <i>ex post</i> des résultats finaux, des travaux de contrôles et d'éventuels redressements sont toujours en cours.
3. Finalisation de la reprogrammation du stock de capital (NACE Rev2 et nouvelle nomenclature d'actifs du SEC 2010; accélération des calculs)	Les travaux de reprogrammation du stock de capital ont été finalisés. L'accélération des calculs par le biais d'une nouvelle application SAS est substantielle.
4. Participation à l'exercice pilote Eurostat SDMX (architecture informatique du programme de transmission SEC 2010)	Le STATEC a participé activement à l'exercice pilote et a fourni un feedback à Eurostat à plusieurs occasions. Ceci a aussi permis de faire le passage de l'ancien format de transmission GESMES vers SDMX dans de bonnes conditions.
5. Projet visant le raccourcissement du délai de publication des comptes trimestriels à +85 jours (objectif de moyen terme), respectivement à +60 jours (objectif de long terme) sous contrainte du programme de transmission révisé du SEC 2010 (en collaboration avec la société Emprou)	Un rapport a été rédigé, transmis à Eurostat et présenté en interne. Ce rapport décrit la chaîne de production des comptes trimestriels, notamment en ce qui concerne les indicateurs emploi et chiffre d'affaires. Une approche visant à identifier les produits ayant un impact déterminant sur l'évolution du PIB y est proposée. Elle permet de délimiter le champ des indicateurs indispensables qui doivent in fine permettre de réduire les délais de publication des comptes trimestriels.

4.1.1.2. Statistiques de l'énergie, de l'environnement et des comptes de l'environnement

4.1.1.2.1. Statistiques de l'énergie

Toutes les activités de production de ces statistiques sont opérationnelles et effectives: statistiques mensuelles et annuelles, statistiques sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Le STATEC a d'ailleurs reçu les félicitations de l'Agence internationale de l'énergie et d'Eurostat sur la qualité et la ponctualité des transmissions.

Le développement du modèle NEAM utilisé lors de l'établissement du plan d'efficacité énergétique et celui des énergies renouvelables s'est poursuivi. Un scénario de référence pour le plan d'efficacité énergétique a été finalisé.

Par ailleurs, le pré-équilibrage 2013 des combustibles et carburants pour les comptes annuels a également été réalisé. Ceci a permis d'avoir une cohérence totale entre le bilan

énergétique en quantités physiques d'une part, et les estimations monétaires des comptes nationaux de l'autre.

4.1.1.2.2. *Statistiques de l'environnement*

Le STATEC a organisé et présidé deux réunions du GT Environnement du Comité des statistiques publiques. Un inventaire des besoins et une analyse SWOT¹ sur le processus de production des statistiques environnementales est en cours, et sera finalisée pour la prochaine réunion prévue en juin 2015. Les travaux sur les indicateurs de l'environnement ont été poursuivis, et toutes les données brutes ayant servi au calcul de ces indicateurs sont disponibles sur le Portail statistique.

4.1.1.2.3. *Comptes économiques de l'environnement*

Les trois premiers modules obligatoires (comptes des émissions dans l'air, taxes environnementales et comptes des flux de matière) ont été compilés et publiés.

Les "graph of dataflow" pour ces trois modules ont été créés ainsi qu'une première version des manuels des compilateurs (sorte d'inventaire des sources et méthodes). Une série d'indicateurs des comptes économiques de l'environnement a également été établie.

Concernant les trois prochains modules, une enquête sur les produits environnementaux dans le secteur de la construction ainsi qu'une autre sur les types de déchets ont été menées. La production des modules "Comptes des biens et services environnementaux (EGSS)" et "Comptes des dépenses de protection environnementale (EPEA)" a été finalisée pour la période 2008-2012.

Statistiques de l'énergie, de l'environnement et des comptes de l'environnement	Commentaires
1. Production des statistiques énergétiques	Transmission officielle des statistiques mensuelles et annuelles sur les volumes énergétiques. Transmission trimestrielle et semestrielle sur les prix énergétiques.
2. Statistiques de l'environnement	Organisation de deux réunions du groupe de travail "Environnement" du Comité des statistiques publiques. Un inventaire des besoins et une analyse SWOT sur le processus de production des statistiques environnementales sont en cours.
3. Production des comptes de l'environnement	Transmission officielle des trois modules: les Comptes des émissions dans l'air, les Comptes des flux de matières et les Taxes environnementales.
4. Comptes des biens et services environnementaux (EGSS) et des Comptes des dépenses de protection environnementale (EPEA)	Les travaux sur les nouveaux modules des comptes économiques de l'environnement se poursuivent dans les délais. Les enquêtes sur le secteur des biens et services environnementaux, et sur les types de déchets ont été réalisées. Equilibrage des comptes EGSS et EPEA pour une première série de comptes pour les années 2008 à 2012.

Toutefois, ce bilan très positif cache le fait que ces bons résultats n'ont pu être obtenus que grâce à l'engagement exemplaire du seul agent permanent en charges des statistiques de l'énergie et des comptes de l'environnement, ceci moyennant le recours à des heures supplémentaires d'une façon non soutenable à moyen terme. Un renforcement doit être envisagé d'urgence.

¹ L'analyse SWOT est un outil de stratégie d'entreprise permettant de déterminer les options stratégiques envisageables au niveau d'un domaine d'activité stratégique. Le terme SWOT est un acronyme issu de l'anglais: Strengths (forces), Weaknesses (faiblesses), Opportunities (opportunités), Threats (menaces). (source: Wikipédia).

4.1.1.3. Travaux courants et ad-hoc

Les publications nationales des **comptes trimestriels** sont intervenues aux dates suivantes:

- 09/01/2014 → 3^{ème} trimestre 2013
- 09/04/2014 → 4^{ème} trimestre 2013
- 01/07/2014 → 1^{er} trimestre 2014
- 14/10/2014 → 2^{ème} trimestre 2013

Le programme de transmission du SEC 2010 prévoit un délai de publication à t+60 jours pour les tableaux relatifs aux comptes nationaux trimestriels. Le Luxembourg bénéficie d'une dérogation jusqu'en 2015 fixant le délai à t+90 jours. A partir de 2016 la transmission envers Eurostat sera de t+85 jours jusqu'en 2018. Le délai de publication à t+60 jours sera effectif dès 2019.

Dans la moitié des cas, le Luxembourg a pu remplir ses obligations en matière de délai de publication des comptes trimestriels. Pour la publication en avril 2014, le report de la publication est dû à des délais imprévus, exceptionnels et hors de contrôle du STATEC, en ce qui concerne la mise à disposition tardive des données concernant l'administration publique. Le report de la publication en octobre, est en relation avec la disponibilité des données annuelles ne permettant pas suffisamment de temps (au moins 2 semaines) pour la compilation des comptes trimestriels.

Toutefois il convient de signaler que les comptes trimestriels publiés par le STATEC sont loin d'être complets. En effet on parvient à peine de dresser les comptes de production et d'exploitation. Ainsi notamment le RNB trimestriel, mais aussi le revenu disponible, l'épargne et la capacité/besoin de financement trimestriels font toujours défaut, ce qui met le Luxembourg en violation de la réglementation européenne. Avec les ressources actuellement disponibles il est malheureusement tout à fait impossible de combler ce trou dans un délai raisonnable.

Durant les courtes périodes séparant deux exercices trimestriels, l'équipe a travaillé sur:

- La mise à jour et l'analyse de la plausibilité des indicateurs apparentés à court terme des comptes trimestriels.
- La validation des indicateurs trimestriels utilisés ou à utiliser pour être en cohérence avec l'évolution annuelle des principaux agrégats.
- La rédaction du manuel utilisateur et l'exécution de tests de la nouvelle version du logiciel de d'ajustement saisonnier jDemetra+.
- L'adaptation selon les nouvelles nomenclatures NACE Rev2 et CPA 2008, des programmes de calcul d'indicateurs et de traitement des données.

La transmission à Eurostat des comptes trimestriels en NACE Rev2 et CPA 2008 s'est mise en place depuis octobre 2012. A noter que les travaux de compilation se font encore selon les anciennes nomenclatures, le passage vers la NACE Rev2 se faisant lors de l'étape finale via l'application d'une clef de passage. Depuis début 2013 la publication sur le Portail statistique des tableaux est effectuée en NACE Rev2.

Dans le cadre de la coopération statistique entre le STATEC et l'INE du Cap-Vert, l'équipe en charge des comptes trimestriels a organisé un séminaire de 2.5 jours comportant une présentation détaillée de la méthodologie de compilation des comptes trimestriels dans MAC.

Par ailleurs, le STATEC intervient également dans la réalisation de tests de l'outil d'ajustement saisonnier "jDemtra+", ainsi que dans la préparation de manuels d'utilisation et de formation, dans le cadre du projet SACC (*Seasonal Adjustment Competence Center*) avec Eurostat. C'est dans ce cadre que des réunions de travail ont été organisées par le STATEC avec la participation de certains Etats membres, la BCE, et Eurostat.

En ce qui concerne les **comptes annuels**, il convient de faire les observations suivantes:

- La campagne 2014 a porté sur les années 2000 à 2013. L'année 2013 a fait l'objet d'une première estimation annuelle, et les années 2000 à 2012 ont fait l'objet d'une révision statistique. L'ensemble des données ont fait l'objet du passage méthodologique au nouveau Système européen des comptes (SEC 2010). La transmission des tableaux SEC 2010 à Eurostat a eu lieu le 30 septembre 2014. La publication nationale a eu lieu le 14 octobre en même temps que les comptes trimestriels du 2^{ème} trimestre 2014.

Les principales mises à jour des comptes annuels ont concerné:

- Les données du commerce extérieur (importations et exportations) pour les années 2000 à 2012 qui sont maintenant complètement harmonisées entre les comptes nationaux et la balance des paiements. En ce qui concerne les carburants, une mise en cohérence avec les données de la balance énergétique a également été réalisée.
- Les résultats de l'enquête permanente sur le budget des ménages pour les années 2012 et 2013 ont été intégrés dans les comptes.
- Les résultats du recensement démographique de 2011 ont été pris en compte pour le calcul de la production des services de location immobilière (loyers effectifs et imputés).
- Pour l'année 2012 les premiers résultats provisoires de l'enquête structurelle d'entreprises ont remplacé les estimations obtenues sur base d'indicateurs.
- Les résultats de l'enquête du coût de la main-d'œuvre pour 2012 ont également été pris en compte pour le calcul des heures travaillées.
- Les revenus de la propriété de et vers le reste du monde prennent désormais en compte les résultats de l'enquête IDE 2012.
- Les données de l'enquête des bâtiments achevés ont servi de base au calcul des investissements dans les immeubles résidentiels et non résidentiels jusqu'en 2011. Les investissements de 2012 et 2013 ont été estimés avec une nouvelle méthode se basant sur les autorisations à bâtir délivrées par les Communes.

A côté des éléments précités, une multitude de redressements, améliorations et rectifications ont été appliqués sur les données de 2000 à 2012. L'ensemble de ces changements constitue la révision statistique.

Il convient de souligner que la compilation des comptes annuels intégrant le passage au SEC 2010 et la révision statistique des données pour 2000-2012 a été effectuée avec des ressources limitées. L'étendue des travaux d'adaptation (méthodologique et statistique) a nécessité des interventions ad-hoc et coûteux en temps et en ressources. De ce fait, des retards ont été accumulés et n'ont pas permis de procéder à une évaluation suffisante de la qualité des résultats finaux, avant leur diffusion fin septembre 2014.

Suite à une évaluation *ex-post* des résultats une liste de 55 points nécessitant un examen approfondi a été établie. A la mi-décembre 2014, environ la moitié des points ont été examinés et traités. Ces travaux devront continuer en 2015.

En outre, un travail ad-hoc sur la simulation de la hausse de TVA a été entrepris en début 2014, en collaboration avec l'Unité "EPR4 - Prévisions et Modélisation". Suite à ces travaux, le STATEC a transmis à l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines une note intitulée "Evaluation de l'impact d'une hausse de TVA", en mars 2014.

Les unités MAC1 et MAC2 ont également préparé et organisé la mise en place d'un nouveau questionnaire concernant **l'enquête sur la recherche et le développement (R&D) du secteur public**, couvrant la période 2005-2013. Le but de l'enquête est de recueillir des données sur les activités de recherche et de développement des institutions luxembourgeoises autres que les entreprises. Au total, une vingtaine d'unités ont été identifiées et sont enquêtées. L'enquête s'effectue à travers un questionnaire "électronique" dont la préparation a largement bénéficié de l'appui de l'Unité "SG2 – Informatique". Il est à noter que des contrôles croisés ont été intégrés dans le questionnaire, afin de minimiser le risque d'incohérences lors de la saisie des réponses par les unités enquêtées. Les premiers résultats de cette enquête sont attendus en début de l'année 2015.

Travaux courants	Commentaires
1. Analyse, transmission vers Eurostat et publication des données de comptabilité nationale (comptes annuels, trimestriels, prix courants, prix constants, etc.)	Comme chaque année, la majorité des ressources des unités MAC1 et MAC2 a été allouée à la production des séries de comptes nationaux (trimestriels et annuels) répondant au programme de transmission défini par le règlement SEC. En 2014, la série des données annuelles couvrait la période 2000-2013. Suite à une évaluation <i>ex-post</i> des résultats en octobre 2014, un nombre important de cas nécessitant une vérification approfondie a été identifié. Ces travaux de vérification et de redressements sont en cours.
2. Simulation de la hausse de TVA	Travail ad-hoc sur la simulation de la hausse de TVA entrepris en début 2014 par MAC1, en collaboration avec l'Unité EPR4. Une note de synthèse a été transmise en mars 2014 par le STATEC à l'AED.
3. Préparation de l'enquête sur la recherche et le développement (R&D) du secteur public	Préparation et organisation par MAC1 et MAC4 de la mise en place d'un nouveau questionnaire "électronique" concernant l'enquête sur la recherche et le développement (R&D) du secteur public, couvrant la période 2005-2013.
4. Coopération statistique entre le STATEC et l'INE du Cap-Vert	L'équipe en charge des comptes trimestriels a organisé un séminaire de 2.5 jours portant sur la présentation détaillée de la méthodologie de compilation des comptes trimestriels au sein du STATEC.
5. Projet SACC (<i>Seasonal Adjustment Center of Competence</i>) avec Eurostat	Réalisation des tests de l'outil d'ajustement saisonnier "jDemtra+", et préparation de manuels d'utilisation et de formation.

4.2. Unité MAC2: Comptes sectoriels

4.2.1. Évaluation des objectifs opérationnels 2014

4.2.1.1 Grande révision des comptes et introduction du SEC 2010

Voir aussi le chapitre concernant l'Unité MAC1 – Comptes nationaux.

Les travaux de grande révision des comptes nationaux ont occupé fortement l'unité "MAC2 – comptes sectoriels". En étroite coopération avec l'unité MAC1, la grande révision des comptes annuels et l'introduction du SEC 2010 ont été réalisées pour la fin septembre. Les tableaux du programme de transmission, hormis le tableau 8 – "Comptes sectoriels non-financiers", ont été transmis à Eurostat. Cet objectif a mobilisé prioritairement toutes les ressources de l'unité MAC2.

Les travaux ont principalement porté sur la poursuite du traitement des micro-données dans les trois sous-secteurs "Banques", "Auxiliaires financiers" et "Assurances" et sur la mise en œuvre des changements méthodologiques du SEC 2010. La constitution d'une "base micro-données" de l'ensemble des entités composant le secteur financier, a permis d'intégrer l'ensemble des sources de données disponibles et de faire des traitements au niveau individuel. Les avantages de cette façon de procéder sont un accroissement du contrôle et de la qualité des résultats et la possibilité d'une analyse plus fine pour une meilleure compréhension de ceux-ci. Toutefois cette approche est aussi plus intensive en ressources humaines.

Principalement pour les sociétés de gestion, qui produisent une part importante de la valeur ajoutée, les efforts ont été poursuivis afin de compléter la base micro-données à partir de l'année 2000: recherche et encodage des données manquantes ou incomplètes (dividendes, actionnariat, ventilation entre intérêts et commissions...). Ce travail a été accompli avec l'aide de travailleurs temporaires se trouvant dans une mesure d'emploi (OTI) sans lesquels il aurait été impossible de constituer les données de base de ces sociétés.

Le principal changement méthodologique du SEC 2010 dans le champ de compétence de MAC2 a concerné le nouveau mode de calcul des sociétés d'assurance "non vie" et de "réassurance". Le changement a été implémenté avec succès.

Grande révision des comptes et introduction SEC 2010	Commentaires
Suite des travaux de mise en place du SEC 2010 Révision comptes annuels de l'économie totale sur la période 2000-2013 en NACE Rev2/CPA 2008	Mise en place des changements méthodologiques Révision des données et mise en place de la base "micro-données"

4.2.1.2. Elaboration des comptes sectoriels non financiers

Les comptes sectoriels non financiers annuels n'ont pas pu être finalisés pour le délai de fin septembre 2014. Le travail à accomplir est encore considérable et les travaux n'avancent que lentement vu l'absence d'une personne dédiée à cette tâche, et l'action de redressements sur les comptes annuels qui est menée en parallèle. La publication est reportée en été 2015, ce qui est en flagrante violation avec le programme de transmission du SEC 2010. Vu l'intérêt grandissant porté par Eurostat envers les comptes sectoriels, et il

très probable que ce défaut de fourniture va engendrer des conséquences juridiques pour le Luxembourg.

Les raisons de cet échec sont multiples mais tournent tous autour du peu de ressources qui ont pu être consacrées à la réalisation de cet objectif. En effet, la grande révision, ainsi que les travaux courants, ont presque entièrement mobilisé les ressources de MAC2.

Pour rappel, le programme de transmission du SEC 2010 prévoit la compilation de la série temporelle complète à partir de 1995. Pour les années 1995-1999, le Luxembourg bénéficie d'une dérogation jusqu'en 2015.

Comptes sectoriels non financiers	Commentaires
Elaboration de comptes sectoriels sur la période 2000-2013	Les travaux ont commencé timidement; avec le SEC 2010 et ses nouveaux sous-secteurs, l'outil doit être entièrement reprogrammé.

4.2.1.3. Elaboration des comptes financiers

Pour la production des tableaux annuels et trimestriels, le STATEC a bénéficié de la bonne collaboration avec la BCL. Les comptes annuels ont ainsi pu être livrés à Eurostat.

La transmission s'est certes faite avec deux semaines de retard, mais toutefois avant la date butoir très importante de l'établissement du rapport sur le mécanisme d'alerte (RMA) et le calcul des indicateurs du tableau de bord de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques (PDM).

Le retard s'explique, entre autres, par des problèmes indépendantes de la volonté du STATEC au niveau du classement sectoriel de certaines unités: le désaccord entre Eurostat et la Banque centrale européenne en ce qui concerne le classement sectoriel de la SNCI et de la SICAV-FIS de la sécurité sociale a obligé le STATEC et la BCL à produire deux séries différentes des comptes annuels et trimestriels. Pour cette raison aussi, les comptes pour les années 2002-2008 ont dû être transmis à Eurostat avec le statut "non publiables" et devront être révisés ultérieurement. Vu qu'il n'a pas été possible d'assurer un traitement cohérent de la SNCI dans les deux séries ainsi produites, la résultante du désaccord BCE/Eurostat est la publication de comptes financiers non entièrement cohérents, et de surcroît divergents, sur les sites Internet respectifs d'Eurostat et de la BCL.

Dans le cadre de la "procédure de déséquilibres macroéconomiques" (PDM) et de l'examen approfondi pour le Luxembourg, le STATEC a participé aux travaux de préparation et à une réunion avec la Commission et le Ministère des Finances.

Tous les autres travaux concernant les comptes financiers ont dû être soit reportés à 2015 soit pris en charge par la BCL, vu l'absence temporaire au STATEC de la personne en charge de ces dossiers. Il s'agit notamment de l'analyse et la documentation des résultats, le suivi du traitement des firmes véhicule spéciaux ("special purpose entities") et la mise en cohérence des comptes financiers avec la position extérieure globale (PEG) dont la BCL est en charge. Concernant les données de bilans des sociétés non financières issues de la Centrale des Bilans toute récente, les changements sont importants et nécessitent encore une analyse approfondie avant une première utilisation dans le cadre de la chaîne de production des comptes.

Comptes sectoriels financiers	Commentaires
Elaboration de comptes sectoriels sur la période 2002-2013	Les comptes financiers annuels et trimestriels ont pu être finalisés dans le cadre d'une collaboration entre la BCL et le STATEC.
Progression dans la qualité et dans l'analyse des données, amélioration des sources de données:	..
- Utilisation Centrale des bilans	L'exploitation du contenu de la récente centrale des bilans n'est qu'au tout début.
- Reconsidération et harmonisation du traitement des firmes véhicules spéciaux (SPE), notamment pour la mise en cohérence des comptes financiers avec la position extérieure globale (PEG)	travaux pris en charge par la BCL, suivi et collaboration du STATEC reporté jusqu'au retour de la personne en charge
- Procédure de déséquilibres macroéconomiques (PDM ou MIP en anglais)	Une note interne traitant de l'endettement privé des entreprises est en cours de rédaction.

4.2.1.4. Notification RNB: nouvel outil

L'outil existant pour le calcul du revenu national brut (RNB), assez basique et arrivé en fin de cycle de vie, a pu être amélioré sommairement pour les besoins de la transmission en cours et l'introduction du SEC 2010. Aussi l'analyse et la correction des données ont pu être faites sur base de "micro-données", c'est-à-dire sur base de données individuelles, donc non agrégées, des différentes unités composant le secteur financier. Cette étape constitue un premier pas important dans la construction d'un nouvel outil facilitant l'analyse et permettant d'améliorer sensiblement l'analyse des flux de revenus de la propriété avec le reste du monde.

L'intégration de la nouvelle source de données qu'est le reporting "Titre par titre" de la BCL et le traitement des changements induits par la nouvelle collecte de la balance des paiements n'ont pas pu être réalisées dans les délais et seront reportés à 2015.

Avec la notification RNB pour les besoins du mécanisme de 4^{ème} ressource propre RNB de l'UE du 22 septembre 2014, une table supplémentaire qui détaille le passage entre le SEC95 et le SEC 2010 a dû être livrée. En effet, le règlement en vigueur fait toujours référence au SEC95 et l'entrée en vigueur du nouveau règlement prenant comme référence le SEC 2010 pourrait encore tarder plusieurs années. Ceci représente un travail supplémentaire considérable pour le STATEC sans réelle valeur ajoutée pour personne.

Notification RNB	Commentaires
Reprogrammation complète de l'outil	L'outil "RNB" a été quelque peu remanié. Il reste néanmoins beaucoup de travail à faire.
- analyse et intégration des nouvelles sources de données (Titre par Titre, nouvelle BDP)	ces changements n'ont pas encore pu être pris en compte
- outils de contrôle, documentation	Début de développement, utilisation accrue de micro-données pour le secteur financier
- table de passage SEC95-SEC 2010	Table transmise dans le cadre de la notification RNB.

4.2.1.5. Poursuite des travaux de mise en cohérence entre la Balance des paiements (BDP) et la Comptabilité nationale (CN) -> objectifs communs MAC1, MAC2 et MAC3

La mise en cohérence BDP – CN s'est poursuivie en 2014. Ont notamment été harmonisés les flux non-financiers des assurances. L'avancement de ce projet pluriannuel a cependant été ralenti du fait de l'importance prise par les travaux de révision statistique et de la mise en place des nouveaux cadres méthodologiques (SEC 2010, BPM6).

Mise en cohérence BDP – CN	Commentaires
Mise en cohérence du compte du reste du monde de la comptabilité nationale avec la balance des paiements (données annuelles et trimestrielles) Coordination "in house" - Importation et exportation de services - Secteur S2 – Reste du monde dans les comptes sectoriels - Secteur financier dans les comptes annuels (assurances, auxiliaires financiers) - Revenus de l'investissement direct de et vers l'étranger Coordination avec la BCL: revenus des investissements de portefeuille	Projet pluriannuel qui n'avance que lentement vu l'ampleur des travaux de routine et l'absence de personnel dédié à cette tâche. Seules les assurances ont été traitées.

4.2.1.6. Elaboration de Comptes sectoriels trimestriels

Pour rappel, le programme de transmission du SEC 2010 prévoit la livraison de comptes non financiers par secteur institutionnel trimestriels (tableau Q801) à partir du premier trimestre 2000. Le tableau Q801, qui est transmis trimestriellement à Eurostat n'est pas complet et ne comporte que les comptes de production et d'exploitation pour les secteurs S1 et S2 (Economie totale et Reste du monde) et les comptes complets de l'Etat (S13).

La fourniture d'un RNB trimestriel ainsi que la capacité/besoin de financement qui permet la mise en cohérence des comptes financiers et non-financiers trimestriels, et qui figure parmi les obligations du STATEC, n'a pas pu être réalisée.

Les travaux pour compléter ce tableau sont considérables et n'ont pas été entamés du tout en l'absence de ressources dédiées. Cette situation risque de perdurer encore dans le futur s'il n'y a pas de changement au niveau des ressources.

Des travaux pour développer un outil pour le calcul trimestriel des données des auxiliaires financiers (PSF et sociétés de gestion) ont été entamés par une personne temporaire à l'unité MAC2. Le but est d'avoir des chiffres dans les comptes trimestriels qui sont basés sur les données du reporting trimestriel de la CSSF et non plus sur des indicateurs. La prise en main de cet outil, les tests, le développement final et finalement le calcul de comptes trimestriels sont actuellement mis en veilleuse en l'absence de ressources dédiées.

Comptes sectoriels trimestriels	Commentaire
Mise en cohérence des estimations annuelles et trimestrielles des éléments du passage PIB-RNB afin d'arriver à la publication d'un RNB trimestriel	Début des travaux reporté (absence de ressource dédiée à la tâche).
Trimestrialisation complète de la séquence des comptes pour avoir une capacité/besoin de financement trimestriel	Début des travaux reporté (absence de ressource dédiée à la tâche).
Développement d'un outil de trimestrialisation des auxiliaires financiers	Développement d'une première version de l'outil pour les PSF et sociétés de gestion

4.2.2. Travaux courants

4.2.2.1. Publication des comptes nationaux annuels et trimestriels SEC95

- Voir aussi sous MAC1.

Vu la nature même des comptes nationaux, qui constituent un système intégré et cohérent, les travaux de MAC1 et MAC2 sont toujours très étroitement liés, notamment en ce qui

concerne l'analyse, la transmission vers Eurostat et la publication des données de comptabilité nationale (comptes annuels, trimestriels, prix courants, prix constants, etc.).

Concernant la notification RNB, les données ont été transmises à Eurostat avec 2 jours de retard le 24 septembre (y compris le "rapport qualité" y afférant). Une nouvelle notification RNB est toutefois en préparation, ceci pour prendre en compte les redressements actuellement en cours ainsi qu'un changement méthodologique sur le traitement des billets de banque décidé fin 2014.

Travaux courants	Commentaires
Analyse, transmission vers Eurostat et publication des données de comptabilité nationale (comptes annuels, trimestriels, prix courants, prix constants, etc.)	Comme chaque année, la majorité des ressources des unités MAC1 et MAC2 a été allouée à la production des séries de comptes nationaux répondant au programme de transmission défini par le règlement SEC.

4.2.2.2. Comptes financiers

Les comptes financiers répondent tant à des demandes annuelles que trimestrielles de la part d'Eurostat et de la BCE. Le STATEC continue à effectuer la transmission de données annuelles à t+9 mois tandis que la BCL effectue la transmission des données trimestrielles à t+110 jours.

La transmission des données annuelles pour les années 2006 à 2013 à Eurostat s'est faite avec un retard de 2 semaines mais bien avant le "cut-off date" pour le calcul des indicateurs PDM.

4.3. Unité MAC3: Balance des paiements

4.3.1. Introduction du Manuel de la balance des paiements, sixième version (MBP6)

L'année 2014 a été marquée par l'introduction du MBP6 élaboré par le Fonds Monétaire International. Ce document de référence pour la Balance des paiements (BDP) a déjà été publié en 2009, alors que l'introduction des nouveaux standards de compilation se fait au niveau communautaire au cours de l'année 2014. Les obligations à respecter au niveau européen sont reprises, d'une part dans le Règlement de la Commission No 555/2012 du 22 juin 2012, et, d'autre part, dans les Orientations de la Banque centrale européenne BCE/2011/23 et BCE/2013/25 du 30 juillet 2013. Par ailleurs, d'autres recommandations sont actuellement en élaboration.

Les principales nouveautés se résument comme suit:

- modification de la systématique (le solde de la BDP n'est plus d'office zéro, mais correspond au double de la capacité de financement),
- introduction par la Commission d'une balance mensuelle (délai 44^e jour calendrier); les envois en t+44 des mois de référence mars, juin, septembre et décembre s'accompagnent d'une révision des deux mois précédents de sorte que les organisations internationales disposent des premiers résultats trimestriels également dans le délai de t + 44 jours (somme des trois mois concernés),
- extension des ventilations par rubriques à fournir,
- redéfinitions et reclassifications de nombreuses transactions,
- introduction de la ventilation sectorielle,

- réduction du délai de transmission pour les résultats trimestriels; le délai initial de t + 90 jours a été réduit à t + 85 jours (2014-2016), t + 82 jours (2017-2018) et t + 80 jours à partir de 2019,
- introduction de tableaux spécifiques pour isoler certaines opérations des entités à vocation spéciale résidentes (holdings).

En collaboration étroite avec la BCL, l'unité MAC3 a su mener à bien ces défis, en ce compris la production de données rétrospectives suivant le concept communautaire et suivant le concept national, la compilation parallèle selon MBP5 et MBP6 et l'introduction du nouveau format de transmission (SDMX - Statistical Data and Metadata Exchange). Le programme de transmission obligatoire a été respecté à 100% dans les délais fixés par les organisations européennes.

Durant l'année 2014, près de 450.000 résultats individuels ont été transmis à Eurostat:

- 70.000: résultats mensuels balance des paiements
- 260.000: résultats trimestriels balance des paiements
- 105.000: résultats annuels échanges internationaux de services
- 15.000: résultats annuels investissements directs étrangers

Une demande – à ce stade volontaire – n'a pas (encore) été honorée à savoir la production de séries temporelles dessaisonnalisées.

S'il est vrai que bien des travaux préparatoires avaient déjà été réalisés depuis 2011, il n'est pas moins vrai que l'année écoulée a été particulièrement chargée. Les travaux finalisés avant une première production de résultats suivant les nouvelles normes (première transmission le 24 juin 2014) concernaient essentiellement la définition, vérification et validation des nouvelles fonctionnalités de l'application BOP à la lumière des nouveaux standards de compilation.

Par ailleurs, tous les intervenants de l'unité MAC3 ont adapté les procédures d'injection de données exogènes afin de prendre en compte les nouvelles dimensions à intégrer obligatoirement (16 dimensions: activité, secteur, groupe fonctionnel, instrument, etc.).

4.3.2. Enquête concernant les échanges internationaux de services

L'enquête sur les échanges internationaux de services comporte deux volets: les "big players" sont tenus de notifier leurs transactions mensuellement (volet "take all"), alors qu'un échantillon des autres entreprises sera soumis à un reporting annuel (volet "take some").

Actuellement environ 300 entreprises déclarent leurs transactions sur une base mensuelle. Les notifications doivent parvenir au STATEC au plus tard le 15^{ème} jour ouvrable du mois suivant la période couverte par la déclaration. Pour l'année de référence 2013 le nombre de déclarants annuels représente environ la moitié du nombre de déclarants mensuels. La procédure de grossing-up se base notamment sur les déclarations TVA qui reprennent les exportations et importations de services par opérateur.

L'enquête a été réalisée dans les délais impartis et les chiffres ont été intégrés dans les résultats BDP.

Différentes entreprises se montrent récalcitrantes pour fournir les notifications dans les délais requis. Durant 2014 une procédure a été mise en place pour l'envoi systématique de rappels et de lettres. Ce sont surtout ces dernières qui ont permis d'augmenter le taux de réponse qui s'élève entretemps pour l'enquête mensuelle à quelque 95% pour l'année 2013.

Lors des productions mensuelles (t+44 jours), suite à la mise en place d'un rappel envoyé par courriel, on atteint un taux de réponse dans les délais impartis d'environ 65%. Les données non encore transmises sont estimées mensuellement sur une base individuelle pour compléter les résultats. La création d'un registre des enquêtés performant, permettant une liaison directe avec les informations figurant au Répertoire des entreprises et avec la base de données ESKORT, n'a pas (encore) été réalisée.

4.3.3. Autres enquêtes

4.3.3.1. Enquête trimestrielle des crédits commerciaux

L'enquête sur les encours des créances et engagements commerciaux en relation avec des opérations sur biens et services réalisées avec des contreparties non-résidentes est effectuée trimestriellement auprès d'un échantillon représentatif d'entreprises résidentes. La déviation de flux au départ des informations sur les positions a été reprogrammée en 2014. Les résultats trimestriels ont été intégrés dans les délais dans la BDP et la PEG (position extérieure globale).

4.3.3.2. Enquête annuelle auprès des organisations internationales

Cette enquête auprès des organisations internationales implantées au Luxembourg concerne un certain nombre d'informations touchant notamment à la rémunération et à l'emploi. Quelques organisations européennes se montrent récalcitrantes pour fournir les informations requises afin de permettre au Luxembourg d'être en conformité avec les obligations statistiques découlant de règlements communautaires.

4.3.4. Poursuite des travaux de mise en cohérence BDP – Comptabilité nationale (CN)

Le programme de travail imposé par les organisations européennes a été particulièrement ambitieux pour l'année 2014: nouvelle méthodologie, données rétrospectives, nouvelle structure des données, transmissions en parallèle, délais raccourcis, etc. Pour cette raison la mise en cohérence – qui dès le départ avait été annoncée comme un projet pluriannuel particulièrement complexe - n'avance qu'à petits pas. Uniquement des harmonisations ponctuelles ont été atteintes. Pour ce qui est de 2014 il s'agit plus particulièrement des rémunérations des salariés, des cotisations sociales et des impôts sur le revenu, des transactions non financières du secteur des assurances, ainsi que de la prise en compte de l'économie illégale. La réalisation des travaux courants prioritaires et obligatoires n'a pas permis de dégager le temps requis pour s'occuper de manière intensive des différents dossiers en suspens.

4.3.5. Groupes de travail internationaux

L'unité MAC3 participe également dans différents groupes de travail internationaux ce qui englobe aussi un nombre sans cesse croissant de questionnaires et procédures écrites émanant des organisations européennes et internationales

Par ailleurs, l'unité s'est portée volontaire pour une collaboration dans 3 groupes spécifiques:

- STEC - Service Trade by Enterprise Characteristic,
- CMFB Contact Group on ESS-ESCB cooperation in the field of balance of payments statistics,
- CMFB Technical group on a generic template for national reports providing information on statistics underlying the MIP indicators.

Qui plus est, l'unité MAC3 a soumis des contributions volontaires au "Compilers Guide for MSITS", un guide pour la compilation des échanges internationaux de services.

4.3.6. Personnel

Au fil du temps l'effectif des agents en charge de la production de la balance des paiements a été réduit de trois unités pour s'élever actuellement à 6. Cette réduction en ressources jointe à un accroissement notable des obligations dans des délais de plus en plus serrés, ne facilite pas la tâche des compilateurs. Beaucoup de transmissions (essentiellement mensuelles) ne se font que le jour même de la date limite. Souvent le temps et le recul manquent pour faire toutes les vérifications nécessaires, ce qui a évidemment un impact négatif en termes de qualité.

4.4. Unité MAC4: Comptes des administrations publiques

4.4.1. Évaluation des objectifs stratégiques 2014

Le STATEC est en charge de la compilation des comptes des administrations publiques sur base des données budgétaires, en veillant à ce que les comptes des administrations publiques soient conformes aux règles et concepts du Système européen de comptes (SEC 2010). Ceci permet d'assurer la comparabilité des statistiques des finances publiques publiées par les États membres.

Les comptes des administrations publiques revêtent une importance particulière dans le sens où le solde du compte de capital (capacité/besoin de financement) est utilisé par l'Union européenne comme définition légale du déficit/excédent public dans le cadre de la procédure des déficits excessifs.

Le présent bilan de l'unité MAC4 discute les objectifs qui touchent au domaine des comptes des administrations publiques, et plus particulièrement à la notification des déficits excessifs.

4.4.1.1. Comptes des administrations publiques

En se basant sur l'expérience des années précédentes, seulement trois objectifs stratégiques ont été définis pour 2014. Les exigences croissantes en matière d'information sur les administrations publiques (données détaillées, questionnaires sur les méthodes, etc...) par rapport à des ressources humaines constantes ne permettent plus de se donner un programme riche en objectifs. Il est vrai qu'au mois de novembre l'unité MAC4 a pu bénéficier du recrutement d'un nouvel agent de la carrière supérieure. Dès lors le climat de travail actuel, marqué d'une tension prononcée afin de pouvoir satisfaire aux exigences de la réglementation européenne, devrait s'améliorer à moyen terme.

Comptes des administrations publiques

Commentaires

Introduction, programmation et implémentation du nouveau plan comptable des administrations locales, ainsi que rattachement à l'ancien système de comptes

Il a été développé un nouveau plan comptable pour les administrations locales permettant d'avoir des données plus détaillées et surtout de mieux pouvoir retracer les flux entre les différentes communes et syndicats intercommunaux. Il s'agit d'un travail de reprogrammation vu que la structure de l'article budgétaire a changé par rapport au plan comptable en vigueur depuis 1997.

Amélioration de la qualité des données des administrations publiques par l'introduction d'un Quality Management System sur initiative d'Eurostat

Eurostat encourage les pays membres à introduire une sorte de Quality Management System à travers des Memorandum of Understanding, des contrats formels et des flowcharts sur les données de base.

Travaux préparatifs pour la mise en œuvre du SEC 2010

L'unité MAC4 a implémenté les changements méthodologiques dans le cadre du SEC 2010 dans les comptes des administrations publiques. Les plus grands changements se situent au niveau de la délimitation du secteur des administrations publiques (S.13). Un cas particulièrement difficile a concerné le reclassement de la SNCI dans S13. Une visite de dialogue de la part d'Eurostat au mois de septembre a laissé entrevoir que d'autres reclassement doivent être envisagés (p.ex. le reclassement des CFL en S13).

4.4.2. Autres travaux non directement repris dans les objectifs stratégiques

4.4.2.1. Travaux courants

Au courant des 7 dernières années le programme de tableaux à produire pour les comptes des administrations publiques a connu un élargissement considérable. Pratiquement chaque exercice a vu l'apparition de tableaux détaillés inédits qui se sont ajoutés au programme de transmission.

Ceci reflète l'effort d'obtenir des données de haute qualité afin de surveiller la situation délicate des administrations publiques en temps de crise et l'ajout d'exigences nouvelles tant au plan national qu'international. A ressources égales ceci signifie cependant que la majeure partie du temps de travail (environ 95%) doit être impérativement alloué aux travaux courants de production. Un ralentissement, voire une stagnation, dans la mise en place de développements nouveaux en est la conséquence logique.

Travaux courants

Commentaires

Compilation, transmission vers Eurostat et publication des données de comptabilité nationale (comptes annuels et trimestriels des administrations publiques, etc.)

Comme chaque année, la totalité des ressources de l'unité MAC4 a été allouée à la production des séries de comptes nationaux répondant au programme de transmission défini par le règlement SEC 2010. Tous les tableaux demandés ont pu être fournis, quoique le respect des délais a parfois été très difficile à réaliser.

4.4.3. Travaux de l'unité MAC4

Les délais de transmission de la notification des déficits excessifs, des comptes trimestriels non-financiers et financiers ainsi que des tableaux SEC 2010 cohérents avec ceux de la notification des déficits excessifs (EDP), ont pu être respectés de justesse. Les travaux d'introduction du SEC 2010 ont pris plus de temps que prévu et des petits problèmes en cours de route n'ont pas amélioré la situation.

Un premier objectif stratégique consistait à introduire le nouveau plan comptable des administrations locales. Ces travaux n'ont pas encore pu être finalisés suite à un manque de temps et manque en ressources humaines. On espère pouvoir progresser de façon considérable lors des mois d'hiver.

En ce qui concerne l'amélioration de la qualité des données des administrations publiques, un groupe de travail EDP a été créé, en tant que sous-comité du Comité des statistiques

publiques. L'amélioration de la qualité des données est cependant à considérer plutôt comme un travail courant.

Les travaux relatifs au troisième objectif consistaient à préparer l'introduction du SEC 2010. Ces travaux ont pu être finalisés de façon à pouvoir livrer les tableaux à Eurostat dans les délais imposés. Il reste évidemment des petits bricolages à faire.

4.4.4. Évaluation des travaux courants

4.4.4.1. Publication des comptes des administrations publiques SEC 2010

- Dans le cadre des comptes nationaux, ont été publiés les recettes et dépenses des administrations publiques, les dépenses des administrations publiques par fonction, les impôts et cotisations sociales ainsi que la séquence complète des comptes des administrations publiques
- Dans le cadre de la notification EDP le STATEC publie la capacité/besoin de financement des secteurs et sous-secteurs des administrations publiques ainsi que la dette publique par instrument financier (Table 1) et le passage des concepts nationaux des budgets/comptes des administrations publiques aux concepts SEC 2010 (Table 2)

4.4.4.2. Production des comptes des administrations publiques SEC 2010

Le calendrier de production des comptes des administrations publiques comporte à la fois des échéances annuelles, semestrielles, trimestrielles et mensuelles.

- Notifications déficit excessif (EDP) des 1^{er} avril et 1^{er} octobre à Eurostat:
 - tableau 1: capacité/besoin de financement des secteurs et sous-secteurs des administrations publiques, dette publique par instrument financier;
 - tableau 2: passage des concepts nationaux des budgets/comptes des administrations publiques aux concepts SEC 2010;
 - tableau 3: relation entre déficit et dette publique;
 - tableau 4: crédits commerciaux et RNB
 - une série de 17 tableaux supplémentaires très détaillés sur les injections de capital aux entreprises publiques, les garanties, les PPP, les autres valeurs à recevoir et à payer, les dépenses militaires, etc. etc.;
 - questionnaire supplémentaire sur la crise financière
 - questionnaire supplémentaire "Intergovernmental Lending"
- Transmission simultanée des principaux agrégats des comptes des administrations publiques suivant le Règlement No 1500/2000 de la Commission du 10 juillet 2000 portant application du règlement (CE) no 2223/96 de Conseil en ce qui concerne les dépenses et recettes des administrations publiques:
 - tableau 200 du programme de transmission SEC 2010 portant sur les principaux agrégats des comptes des administrations publiques;
 - tableau 900 du programme de transmission SEC 2010 portant sur une ventilation détaillée et des impôts et subventions sur les produits
 - tableau 1100 du programme de transmission SEC 2010 portant sur une ventilation détaillée des dépenses des administrations publiques par fonction (COFOG)
 - tableau C.122a: Recettes et Dépenses des administrations publiques (secteur SES1300 consolidé).

- Assistance méthodologique à l'IGF pour la compilation du volume 3 du budget de l'État. L'objectif du volume 3 est de montrer de façon détaillée le passage entre le solde budgétaire tel qu'il figure dans le projet de loi de budget de l'État déposé à la Chambre des députés et la capacité/besoin de financement tel que dégagée par la séquence des comptes du secteur des administrations publiques selon le SEC 2010 (budget "Maastricht").
- Transmission des données annuelles sur les comptes des administrations publiques pour le "Government Finance Statistics Yearbook" du FMI
- Transmission trimestrielle à Eurostat des tableaux des comptes non financiers trimestriels des administrations publiques (ESA2500 & ESA801Q).
- Transmission trimestrielle à Eurostat des tableaux des comptes financiers trimestriels des administrations publiques.
- Transmission trimestrielle de la dette publique selon les critères de Maastricht.
- Mise à jour annuelle des données SDDS (Special Data Dissemination Standards du FMI) relatives aux recettes et dépenses des administrations publiques (version consolidée).
- Mise à jour trimestrielle des données SDDS relatives à la dette de l'administration centrale et des administrations publiques par maturité et devise.
- Mise à jour mensuelle des recettes et dépenses de l'Etat central.
- Transmission à l'OCDE des données concernant les recettes de l'Etat suivant la classification OCDE.

4.4.5. Procédures de contrôle, audits externes

4.4.5.1. Visite de dialogue EDP

En conclusion de la visite de dialogue d'Eurostat du 19/05/2013, 20 points d'action ont été retenus. Les points restants sont en cours de traitement et seront soumis à Eurostat le plus rapidement possible. Cependant, l'aide de l'IGF est indispensable sur ces points.

Eurostat va effectuer la prochaine visite de dialogue au courant de l'année 2015. La visite aura comme objectif un échange d'informations concernant la compilation et le rapportage de données statistiques dans le cadre de la procédure des déficits excessifs (EDP) et des statistiques sur les finances publiques.

Une visite de dialogue ad hoc a eu lieu le 18 septembre 2014. L'objectif de cette visite a été de permettre à Eurostat d'avoir une idée de l'état de mise en œuvre du SEC 2010 avant publication des comptes des administrations publiques et de la fourniture des tableaux EDP.

5. Division EPR – Etudes, prévisions et recherche

5.1. Unité EPR1: Conjoncture

Deux notes de conjoncture (NDC) ont été publiées en 2014 et présentées lors de conférences de presse. En outre le "Conjoncture Flash" a paru à un rythme mensuel et une série de notes et d'analyses ont été rédigées sur des sujets particuliers.

Les membres de l'équipe "Conjoncture" ont aussi participé à une série de comités et groupes de travail et ont assuré des formations.

5.2. Unité EPR2: Recherche

Les études de l'équipe de recherche ont comme but faire progresser la connaissance et la compréhension de l'économie Luxembourgeoise. Les travaux sont réalisés avec rigueur scientifique par une équipe qualifiée qui confronte ses résultats au jugement des pairs et de la communauté scientifique. Ils contribuent pour la réputation et expertise de l'équipe de recherche.

Les recherches postdoctorales financées par le FNR ont pris leur plein essor en 2014. Le projet CORE DICE (Dynamics of Innovation and Employment in Luxembourg) cofinancé par le FNR et le STATEC, a été lancé le 1^{er} janvier. La collaboration entre l'équipe et plusieurs universités a permis le renforcement des liens entre STATEC et les milieux académiques.

Les analyses de l'équipe de recherche s'appuient surtout sur les micro-données, mais aussi sur données agrégats, pour en tirer des éclairages sur les évolutions de l'économie nationale. Les activités de recherche se focalisent principalement sur l'élaboration des indicateurs de productivité et l'étude de ses déterminants aux niveaux des entreprises: l'innovation, la qualité de la main d'œuvre, l'utilisation de nouvelles technologies et les dynamiques entrepreneuriales. Des nouveaux projets sur l'économie sociale et le bien-être ont été lancés.

5.2.1. Croissance et productivité

L'équipe de recherche a contribué au suivi de l'Output Gap Working Group, établi par la Commission Européenne et les pays membres de l'Union. Ce groupe de travail est chargé d'étudier des méthodes pour l'évaluation de la croissance potentielle de pays et de leur écart de production, cette-à-dire la différence entre le PIB observé et le PIB potentielle. La méthode de la fonction de production proposée par la Commission et le groupe de travail, ainsi que les difficultés soulevées pour l'application au cas du Luxembourg, ont fait l'objet d'une analyse publiée dans la série Economie et Statistique (n°72).

Parmi les déterminants principaux de la croissance potentielle d'une économie, se trouve la productivité totale de facteurs. La productivité mesure la relation entre la production et l'utilisation de facteurs de production.

Les projets LuxKLEMS e LuxPROD, s'appuyant respectivement sur les comptes nationaux et les données issues par l'enquête structurelle des entreprises, se focalisent sur l'élaboration des indicateurs de productivités telles que la productivité totale des facteurs et la productivité

du travail. Les indicateurs montrent l'évolution agrégat de l'efficacité productive de l'économie Luxembourgeoise depuis 1995 à 2012. Ils permettent aussi l'analyse de la productivité au niveau des branches d'activité économiques, et révèlent les changements structurels sous-jacents les tendances nationales.

Les derniers résultats obtenu dans le cadre du projet LuxKLEMS vont à apparaître sur le prochaine cahier sur les. L'étude publiée dans la série "Économie et Statistiques", s'appuyant sur les données à niveau d'entreprise, analyse les dynamiques d'allocation des facteurs dans l'industrie manufacturière. Cette étude contribue à clarifier la relation entre l'allocation des facteurs et les gains de productivité, qui sont décomposés pour identifier la part de la croissance attribuée aux gains de productivité propres à l'entreprise de celle qui provient de l'accroissement de la part de marché de l'entreprise.

Une autre piste de recherche analyse les caractéristiques de la force de travail luxembourgeois et ses relations avec la structure productive du pays. Dans le cadre de ce projet pluriannuel, les chercheurs ont proposé une nouvelle approche méthodologique pour estimer la valeur du capital productif au niveau des entreprises. Ces travaux sont conduits dans le cadre du projet "Immigrants' Skills and Productivity: The Impact of Cross-Border Commuters on the Performance of Firms in Luxembourg " soutenu par le Fonds National de la Recherche du Luxembourg, et cofinancés par les Actions Marie Curie de la Commission Européenne (FP7-COFUND).

5.2.2. Innovation et performance

Innovation, compétitivité et création d'emplois sont au cœur du Programme national de réforme Luxembourg2020. Le progrès techniques et l'innovation sont parmi les principales déterminants de la compétitivité des entreprise, donc de la compétitivité de l'économie nationale. Cependant, pour en déduire des politiques d'innovation adéquates, situer l'analyse au niveau des entreprises apparaît d'une importance capitale. Le projet CORE DICE *Dynamics of Innovation and Employment in Luxembourg: A Firm-Level Analysis*, cofinancé par le STATEC et le FNR, vise donc à analyser les comportements innovantes des entreprises Luxembourgeois et leur conséquences économiques. En 2014, le projet, qui se déroule sur plusieurs années, s'est focalisé sur l'étude des caractéristiques des entreprises innovantes, et sur l'impact de l'innovation sur la création d'emploi. Des contributions, à apparaître dans le cahier sur "*La dynamique des entreprises au Luxembourg*", mettent en évidence la relevance de la dynamique du processus d'innovation et de la structure des marchés Luxembourgeois. En particulier, une étude montre comme les effets de la concurrence sur l'innovation change selon la taille et le secteur d'activité de l'entreprise.

Une autre piste de recherche examine le lien de causalité entre l'adoption des technologies de l'information et de la communication (TIC) de nouvelle génération et les performances des entreprises. On montre que l'utilisation de des TIC augmente les revenus de l'entreprise, notamment lorsque leur usages contribuent à personnaliser les produits et services.

Le STATEC participe a un projet international coordonné par EUROSTAT (ESSNET) visant à construire une base de micro-données fusionnant les enquêtes TIC et innovation avec des données administratives. La base de données a permis une analyse exploratoire de la relation entre la productivité de travail des entreprises, l'innovation et les différents indicateurs d'usage des TIC.

5.2.3. Entrepreneuriat

Le programme de recherche GEM (Global Entrepreneurship Monitor) se fixe comme objectif d'explorer et d'évaluer la contribution de l'entrepreneuriat à la croissance

économique. GEM permet aussi l'analyse des caractéristiques individuelles associées à l'activité entrepreneuriales. Ainsi, les informations recueillies par des enquêtes statistiques, visent à identifier les facteurs qui encouragent ou entravent l'activité entrepreneuriale et à alimenter la formulation de politiques publiques pour stimuler l'entrepreneuriat.

Le rapport GEM 2014 présente les résultats de l'enquête conduite au Luxembourg en 2013 dans le cadre d'un partenariat entre le STATEC, le CRP Henri Tudor et l'Université du Luxembourg. Le rapport, en mettant aussi l'accent sur le rôle des immigrants dans les activités entrepreneuriales au Luxembourg, présente nombre d'indicateurs qui mesurent l'activité entrepreneuriale, les aspirations et les attitudes des individus; ces indicateurs sont aussi comparé avec ceux de la Belgique, de l'Allemagne et de la France.

Les principaux résultats ont été présentés lors de la Conférence de presse du 4 juillet. L'enquête 2014, comprenant une partie quantitative et des entretiens d'experts, a été réalisée au cours de l'été et validée par le Consortium international en novembre.

En s'appuyant sur la base de données GEM, les chercheurs de l'équipe ont analysé les déterminants de "l'esprit d'entreprise " et, en particulier, le rôle joué par les personnes issues de l'immigration et de l'éducation dans la création de nouvelles initiatives d'affaires au Luxembourg.

5.2.4. Économie sociale

Tandis que la compétitivité des entreprises est liée à l'innovation, le programme Luxembourg2020 met l'accent sur l'inclusion et la cohésion sociale. Cette inclusivité est liée à l'existence de certaines entreprises ou à l'action des entreprises qui visent à mettre en place une stratégie de responsabilité sociale.

Porteurs d'innovations sociales, les entrepreneurs sociaux répondent aux besoins sociaux peu ou pas couverts par le secteur public ou le marché. Un projet du STATEC en coopération avec le Département de L'Économie sociale et solidaire a vu la réalisation de plusieurs études qui ont nourri un compte rendu de l'économie sociale et solidaire au Luxembourg et de son impact économique et non-économique. Bien que la définition et le périmètre de l'économie sociale et solidaire continuent d'être débattus, on entend par économie sociale et solidaire les associations, coopératives, fondations mutuelles et établissements d'utilité publique ainsi que les entreprises à but lucratif (SA et SARL) œuvrant aux activités sociales et solidaires. On montre que, avec 25000 emplois en 2011 au Luxembourg, les entreprises sociales et solidaires ont presque doublé leur poids dans l'emploi total depuis 2000. Un tiers des entreprises sociales relèvent des services de santé et de l'action sociale. Elles regroupent les trois quarts de l'emploi total de l'économie sociale et solidaire.

L'analyse des résultats non-économiques de l'économie sociale, qui constituent un champ de recherche largement inexploré, suggère que l'économie sociale a un impact positif et durable sur le bien-être subjectif et confirme l'impact sur le public de ses actions

Les entreprises à but lucratif ont aussi des responsabilités sociales. Ce constat est à l'origine du développement du concept de responsabilité sociale des entreprises (RSE). Les normes sociales forment un réseau d'obligations qui s'imposent aux corporations dans leurs relations avec leurs parties-prenantes. Une première étude a permis de mieux cerner les relations entre la RSE, d'une part, et les objectifs et les activités des entreprises sociales, d'autre part. Les liens de complémentarité et de concurrence ont été explicités. A partir d'une revue de la littérature et de l'analyse des statistiques disponibles, une première

caractérisation des entreprises qui adoptent les principes de la responsabilité sociale des entreprises a été achevée.

5.2.5. Publications et séminaires

Le Cahier économique spécial "**La dynamique des entreprises au Luxembourg**", dédié à l'analyse de la compétitivité des entreprises au Luxembourg, donne un cadre d'ensemble de travaux de recherche de l'équipe.

Cette publication a été présentée en conférence de presse le 20 novembre 2014.

Les 18 contributions de ce Cahier, s'appuient sur les données collectées auprès des entreprises sous l'égide du STATEC, dressent un panorama précis et nuancé de l'état du tissu productif du Luxembourg.

Les cinq parties de ce nouveau Cahier économique explorent les déterminants de la compétitivité des entreprises:

1. Compétitivité et spécialisation dans une petite économie ouverte, s'intéresse à l'analyse des performances à l'exportation de biens puis à la productivité globale des facteurs.
2. Compétitivité hors coût du Luxembourg identifie le degré de concurrence auquel sont confrontés les entreprises sur leur marché et ses liens avec leur capacité d'innovation.
3. Capacités d'innovation explore différentes mesures de l'innovation et de leur impact sur la performance des entreprises. La normalisation et l'usage qui en est fait par les entreprises sont également envisagés ainsi que les déterminants de l'innovation et leur impact sur la performance de l'entreprise et sur l'emploi.
4. Les capacités entrepreneuriales, s'intéresse plus spécifiquement à l'esprit d'entreprise grâce à la base de données internationale GEM.
5. Les entreprises actrices du développement durable, aborde des sujets inédits: l'innovation sociale, l'innovation verte et la responsabilité sociale des entreprises.

Les chercheurs de l'équipe ont participé à plusieurs conférences scientifiques internationales et aussi à plusieurs groupes de travail des organisations internationales gouvernementales. Ils ont aussi contribué à l'organisation de séminaires d'études au Luxembourg, telles que le cycle des séminaires "**Inequality and..?**".

5.2.6. Publications

T. Plotnikova and X. Chen, **Estimating productivity when firm-level capital stock is missing: A generalized imputation approach**, Economie et statistiques N° 78/2014

C. Riillo and F. Sarracino, **Motivations for corporate social responsibility: All talk and no walk?**, Economie et statistiques N° 77/2014

M. Prombo and A. Dubrocard A comparison of "green" productivity , Economie et statistiques N° 76/2014

E. Rueckert and F. Sarracino, Assessing the social and solidarity economy in Luxembourg, Economie et statistiques N° 75/2014

C. Peroni, The EU Commission production function approach to estimate output gap, Economie et statistiques N° 72/2014

U. Kilinc, Factor Allocation and Firm-Level Productivity Dynamics in Luxembourg's Manufacturing Sector , Economie et statistiques N° 71/2014

C. Riillo, The engagement in standardization activities: A firm level analysis of formal and company standardization, *Economie et statistiques* N° 70/2014

*Denise Fletcher, Oliver Giacomini, Peter Höck, 2014, **Global entrepreneurship monitor. Luxembourg.***

5.2.6. Présentations externe

- North American Productivity Workshop, Central Bank of Canada, Ottawa, Canada.
- French Economic Association Meetings 2014, Université de Lyon, Lyon, France.
- 5th Conference on recent Developments in Macroeconomics, ZEW, Mannheim, Germany.
- EARIE 2014, Bocconi university, Milan, Italy.
- Arnoldshain Seminar XII, Universitat de Valencia, Spain.
- EURAS conference 2014, Beograd, Serbia.
- Conference on Entrepreneurship, Innovation and Enterprise Dynamics, OECD Conference Centre, Paris, France.
- 20th International Panel Data Conference, Tokyo, Japan.
- International Schumpeter Society Conference, Jena, Germany.
- European Economic Association (EEA-ESEM) Meeting, Toulouse, France.
- 2nd International well-being and public policy conference, Hamilton College, New-York, USA.
- XVIII ISA World Congress of Sociology, International Sociological Association, Tokyo, Japan.
- XII International Society for Quality Of Life Studies conference, Free University, Berlin, Germany.
- ZEW conference on National System of Entrepreneurship, Mannheim, Germany.

5.3. Unité EPR3: CEDES (Centre de documentation économique et statistique)

La mise à jour de la liste des revues scientifiques entrées au STATEC, la saisie des sommaires des revues ainsi que leur publication sur Internet ont été réalisées continuellement. Par ailleurs, le catalogage systématique dans ALEPH (logiciel de catalogage du réseau des bibliothèques publiques luxembourgeoises) a été poursuivi.

Les travaux concernant l'établissement des Repères bibliographiques concernant l'évolution économique et sociale du Luxembourg, publiés par le STATEC à intervalles irréguliers, ont été continués.

Avec le but de numériser certaines publications stockées à la bibliothèque du STATEC, une piste de synergie avec la Bibliothèque nationale de Luxembourg a abouti dans un projet commun. Une fois achevée, cette numérisation facilitera aux lecteurs du STATEC l'accès aux documents historiques qui constituent une mine de renseignements, pas seulement pour les étudiants et pour les chercheurs professionnels, mais pour toute personne souhaitant se documenter sur le passé. Par ailleurs, la numérisation permettra de mieux conserver les documents anciens, fragiles et menacés de décomposition, pour les générations futures, car le papier ne devra plus être touché et l'archivage électronique des documents

numérisés permettra de les sauvegarder sans dégradation pour les années à venir. Le titre numérisé sera consultable à distance pour autant que les droits d'auteur le permettent.

5.4. Unité EPR4: Prévision et modélisation

L'année 2014 constitue le deuxième exercice plein de l'unité "prévisions et modélisation" après la séparation de l'unité "conjoncture". Tandis que cette dernière s'attache à décrire de façon objective l'état de l'économie et ses développements futurs à très court terme, la tâche de l'unité "prévisions et modélisation" est de d'établir des modèles mathématiques représentant le plus fidèlement possible l'économie luxembourgeoise, dans le but d'effectuer des projections à moyen et long terme.

L'unité gère actuellement deux modèles: Modux (modèle permettant des prévisions macro-économiques à court et moyen termes) et LuxGEM (modèle standard d'équilibre général calculable). Le modèle LSM (modèle dynamique-stochastique d'équilibre général de dernière génération) a été mis entre parenthèses faute de ressources financières et humaines pouvant en garantir la gestion active respectivement le développement.

En 2014, il y a eu des changements au niveau des effectifs, avec le départ d'une chercheuse spécialisée en modèles DSGE (dynamiques stochastiques d'équilibre général) et travaillant avec LSM et l'arrivée d'une chercheuse spécialisée dans les modèles d'équilibre général traditionnels (LuxGEM) et les questions environnementales. Fin 2014, deux personnes y sont ainsi occupées à titre permanent (fonctionnaires) et 1 personne à durée déterminée tandis qu'un expert a pu être recruté à raison de deux jours/semaine afin de s'occuper de la gestion des données relatives aux modèles.

De façon générale, comme de nombreuses autres unités du STATEC, "prévisions et modélisation" doit faire face au manque de ressources humaines servant à effectuer les tâches courantes mais aussi à développer de nouveaux modèles (ou parties de modèles). Il a donc fallu recourir à la coopération avec des experts et consultants, ce qui pose ensuite le défi de pérenniser les nouvelles connaissances au sein du STATEC.

Parmi les nouveautés relatives à 2014, il convient de mettre en exergue le lancement concret de la mise en forme de LuxGEM afin de pouvoir effectuer "selon les règles de l'art" des projections en matière environnementale (énergie et émissions de CO₂). Toutefois, à ce stade, le STATEC est la seule administration à y avoir investi des ressources aussi bien humaines que financières, alors que les besoins concrets sont bien plus manifestes auprès d'autres administrations, faisant face à des contraintes de rapportage internationales.

En attendant la finalisation de la mise en forme de LuxGEM, Modux a servi de base pour toutes les prévisions produites par le STATEC, notamment celles en lien avec les projections budgétaires dans le cadre du semestre européen, en étroite coopération avec le Comité de prévision. Or, dans ce domaine également, le STATEC respectivement l'unité "prévisions et modélisation" n'ont pas les ressources nécessaires pour satisfaire pleinement les demandes extérieures. Il a, à titre d'exemple, été impossible de mettre à jour le scénario de long terme lors de la procédure budgétaire classique d'automne.